



DÉPENSES ÉLECTORALES

Seuls les conservateurs ont usé du «in and out», dit le DGE

Page A 3

ÉCONOMIE > Le président de la Réserve fédérale américaine ne rassure personne > Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 158

LE MERCREDI 16 JUILLET 2008

89¢ + TAXES = 1\$

Khadr en 2003: un jeune désespéré

Les vidéos d'interrogatoires menés par le SCRS à Guantánamo font le tour du monde



Le prisonnier Omar Khadr en février 2003, citoyen canadien alors âgé de 16 ans, sanglotant et montrant ses blessures, au cours d'un interrogatoire mené à Guantánamo par des agents du Service canadien du renseignement de sécurité.

CLAUDE LÉVESQUE

Des sites Internet et des médias du monde entier ont montré hier des images d'Omar Khadr prises lors d'interrogatoires menés en février 2003 par des agents du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) à la prison de Guantánamo: on y voit un adolescent de seize ans qui semble d'abord soulagé de rencontrer enfin des fonctionnaires de son pays mais qui finit par éclater en sanglots quand il se rend compte que ceux-ci sont venus pour l'interroger et non pour l'aider dans ses démêlés avec ses geôliers.

Laissé pendant quelque temps seul par les agents qui refusent de croire qu'il a été maltraité, il murmure à de nombreuses reprises: «Aidez-moi, aidez-moi.» (Parfois, il semble plutôt dire: «Tuez-moi.»)

Khadr est accusé par la justice militaire des États-Unis d'avoir lancé une grenade, tuant un soldat américain, en Afghanistan en juillet 2002. Son procès doit normalement commencer le 8 octobre devant une commission militaire à Guantánamo.

Des extraits d'enregistrements totalisant environ dix minutes ont été rendus publics tôt hier matin par les deux avocats canadiens du jeune prisonnier natif de Toronto. Lors d'une conférence de presse tenue en après-midi à Edmonton, Nathan Whiting et Dennis Edney ont ensuite remis aux médias des DVD contenant sept heures et demie d'enregistrements, obtenus du gouvernement canadien la semaine dernière en vertu d'un jugement rendu par la Cour suprême en mai.

Les avocats canadiens et américains de M. Khadr réclament depuis plusieurs années le rapatriement du jeune ressortissant canadien dans son pays, ce que les gouvernements successifs à Ottawa n'ont jamais voulu exiger de Washington.

Nathan Whiting a expliqué hier que les enregistrements ont été réalisés sur une période de quatre jours. Les premières images montrent un jeune homme heureux le premier jour, puis totalement dévasté

VOIR PAGE A 8: KHADR

■ Lire aussi la chronique de Manon Cornellier, page A 3

Un pas vers des médicaments abordables pour le Tiers-Monde

Une nouvelle agence incitera les détenteurs de brevets à collaborer

LISA-MARIE GERVAIS

À fin d'améliorer l'accès des pays en voie de développement aux médicaments à moindres coûts, UNITAID, une organisation internationale sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a confirmé au début de juillet la création d'une agence de licences qui fera le pont entre les détenteurs de brevets et les fabricants de médicaments génériques. L'organisme chargé de centraliser les achats de traitements médicamenteux afin d'obtenir les meilleurs prix possibles, notamment pour les pays en voie de développement, passe ainsi de la parole aux actes: un comité sera formé à la mi-août pour poser les jalons de l'agence, qui verra le jour en février prochain.

«Avant, UNITAID s'était seulement montrée intéressée à créer une agence, mais maintenant, on nous annonce que ça va se faire», s'est réjoui Richard Gold, professeur à la faculté de droit de l'université McGill et directeur du Centre pour la politique en propriété intellectuelle.

«C'est la première fois qu'une importante organisation internationale décide de mettre en application ce principe de communauté de brevets», a-t-il ajouté. M. Gold est également membre du groupe d'experts d'UNITAID qui a approuvé la faisabilité d'un tel projet à l'été 2007.

VOIR PAGE A 8: MÉDICAMENTS

Un drôle de pont entre deux solitudes

FABIEN DEGLISE

Depuis quelques semaines, l'événement est passé totalement inaperçu sur le radar de l'humour... sauf bien sûr du côté anglophone de la planète rière.

Et pour cause. Avec un titre pour le moins provocant, *French Comedy Bastards* (traduction plus que libre: «les chiens sales francophones de l'humour»), trois humoristes du Québec ont décidé cette année, dans le cadre de Just for Laughs, le pendant du festival Juste pour rire présenté dans la langue de Don Cherry, de traverser la barrière des genres. Comment? En montant sur scène pour décrier les zygomatics du public anglophone dans sa propre langue, et ce, pour le plaisir de la chose, pour lutter contre les préjugés mais également pour construire un pont entre deux solitudes. Par le rire.

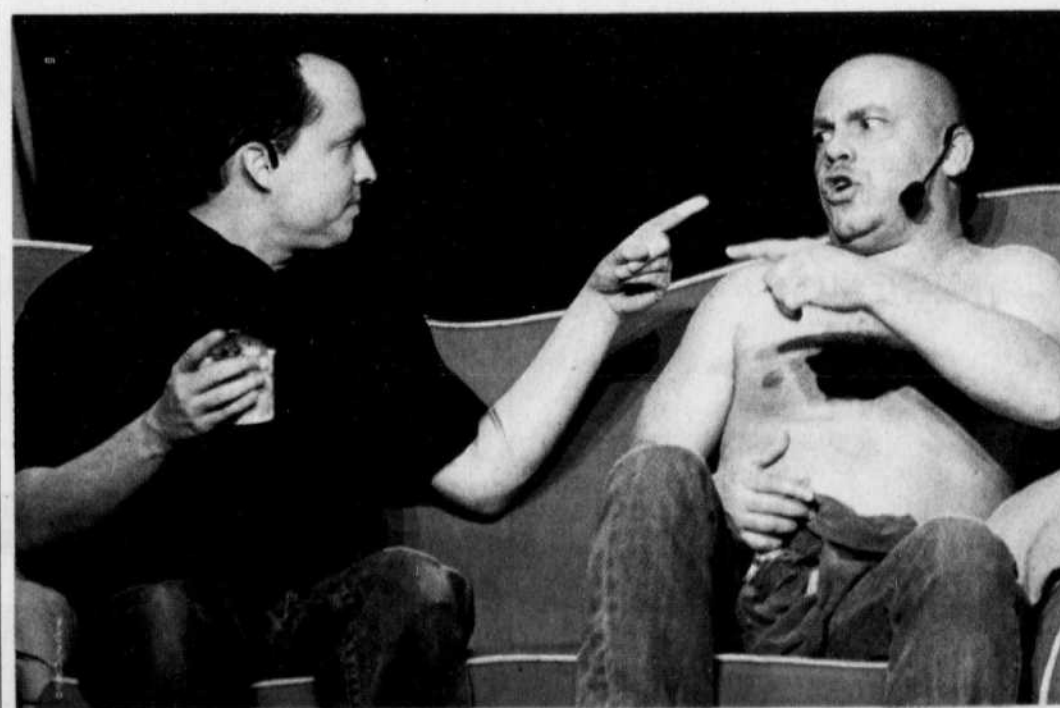
C'est donc l'histoire de la grenouille qui voulait faire rire des têtes carrées, une histoire racontée à une autre époque par Michel Courtémanche — par le

mime —, mais aussi par André-Philippe Gagnon — par l'imitation —, et qui désormais s'ouvre sur un nouveau chapitre.

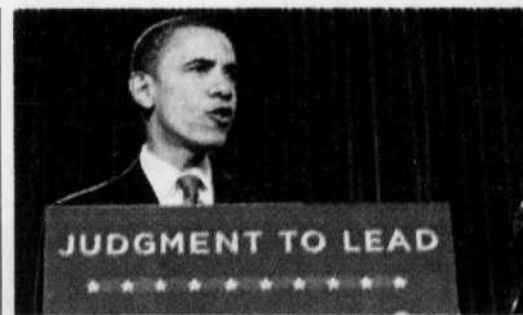
«Ce n'est pas la première fois que des humoristes francophones essayent de faire rire en anglais, lance l'humoriste Maxime Martin, bien connu des fidèles des théâtres de la rue Saint-Denis à Montréal, mais dans le cadre d'un spectacle structuré qui rassemble trois artistes et qui marie sketches et stand-up, c'est une première, c'est vrai. Finalement, on est en train de faire vivre le rêve de Pierre Elliott Trudeau [chanteur du bilinguisme canadien].»

Près de 600 spectateurs en ont eu la preuve, en trois soirs la fin de semaine dernière à Montréal. Sur la scène du Cabaret Juste pour rire, en compagnie de Mike Ward, un autre comique habitué du festival montréalais de l'humour depuis quelques années, mais aussi de Derek Séguin, une drôle de bibitte qui

VOIR PAGE A 8: SOLITUDES



Mike Ward et Maxime Martin se sont donné pour mission de faire rire le public anglophone.



KAREN BLEIER AGENCE FRANCE-PRESSE

Le candidat démocrate à la présidence des États-Unis, Barack Obama, lors d'un discours sur la sécurité nationale prononcé hier au Centre international du commerce à Washington.

Sortir de l'Irak, se concentrer sur l'Afghanistan

Barack Obama trace les grandes lignes de sa politique étrangère

STEVEN R. HURST

Washington — Le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Barack Obama, a tracé hier à Washington les grandes lignes de sa politique étrangère: s'il est élu, ses priorités seront de mettre fin à la guerre en Irak et d'envoyer davantage de soldats en Afghanistan pour lutter contre al-Qaïda et les talibans.

L'Afghanistan «est une guerre que nous devons gagner», a affirmé le sénateur de l'Illinois dans un important discours sur la sécurité nationale prononcé au Centre international du commerce à Washington. M. Obama a jugé «inacceptable que, presque sept ans après que près de 3000 Américains eurent été tués sur notre sol, les terroristes qui nous ont attaqués le 11-Septembre soient encore en liberté».

«Oussama ben Laden et Ayman al-Zawahiri [le numéro 2 d'al-Qaïda] enregistrent des messages pour leurs partisans et complotent de nouveaux attentats», a-t-il poursuivi. «Les talibans contrôlent une partie de l'Afghanistan» et «al-Qaïda a une base croissante au Pakistan». Et pourtant, aujourd'hui, a-t-il déclaré, «nous avons cinq fois plus de soldats en Irak qu'en Afghanistan».

M. Obama a présenté une stratégie en cinq points pour la politique étrangère américaine. Outre les dossiers

VOIR PAGE A 8: OBAMA



INDEX	
Actualités	A 2
Annonces	B 6
Avis publics	B 5
Bourse	B 2
Culture	B 8
Décès	B 6
Économie	B 1
Éditorial	A 6
Idées	A 7
Météo	B 4
Monde	A 5
Mots croisés	B 6
Sudoku	B 4
Télévision	B 7

LES ACTUALITÉS

La dernière maraîchère de Montréal

Alison Hackney exploite la seule entreprise d'agriculture biologique de l'île, au milieu de la sérénissime Senneville



Que devient la ville l'été, que peut-on y vivre, y voir, y remarquer, y sentir, au-delà de toutes les activités officielles qui se multiplient sous le soleil? Nos journalistes vous font part des découvertes, des coups de cœur ou des sourires en coin que Montréal, Québec ou Ottawa, sous le ciel estival, leur ont inspirés.

STÉPHANE BAILLARGEON

C'est été, dans sa ferme de l'île de Montréal, Alison Hackney a planté des carottes, des choux et des choux-fleurs, de la laitue, des concombres, du brocoli, et puis des filets de plastique pour empêcher les chevreuils de brouter sa belle récolte et ses petits profits. On répète: à l'extrémité ouest de l'île, dans le joli et bucolique village de Senneville, une sympathique fermière fait pousser des légumes au milieu de cervidés chapardeurs!

Les régions limitrophes de la métropole présentent la plus forte concentration agricole du Québec. Il y avait encore 165 fermes (surtout horticoles, en fait) à Laval et plus de 1300 dans les Laurentides, en 2006. Par contre, les seules et rares zones vertes de l'île de Montréal se concentrent toutes dans une minuscule marche occidentale. La Ferme du Fort Senneville demeure une des trois ou quatre dernières entreprises agricoles de la région urbaine et la seule certifiée biologique.

«J'ai commencé cette aventure pour protéger une terre verte avec un projet tout simple d'agriculture urbaine locale»

«Je n'aime même pas dire que je suis la dernière fermière de l'île», corrige Mme Hackney, rencontrée en fin de journée, après les travaux aux champs. «J'ai commencé cette aventure pour protéger une terre verte avec un projet tout simple d'agriculture urbaine locale.»

Le bucolique village de Senneville jouxte Sainte-Anne-de-Bellevue, le collège MacDonald de l'université McGill, l'arboretum Morgan et le golf municipal. Le pont de l'île-aux-Tourtes de l'autoroute 40 coupe les quelque dizaines d'hectares de l'entreprise agricole en deux parties, la maison de ferme étant maintenant isolée des zones ensemencées. La fermière se rend au boulot en vélo.

Cette extrémité méconnue et excentrée de l'île — on est à 50 km très exactement de la Place des Arts — nommée en l'honneur de Jacques Le Ber de Saint-Paul de Senneville, marchand de la Nouvelle-France, compte maintenant moins de mille habitants. Les plus choyés occupent des résidences castillonnées, conçues par des architectes réputés (Percy Erskine Nobbs, les frères Maxwell...). On se ferait joueur de hockey ou patron d'usine uniquement pour la vue sur le lac des Deux-Montagnes, le parc d'Oka et la baie de Vaudreuil.

La ferme possède sa propre curiosité architecturale: une grange en forme de dôme géodésique. Elle évoque d'autant plus facilement l'ancien pavillon des États-Unis d'Expo 67, conçu par le génial Buckmin-



«Tous me répètent constamment qu'ils n'ont jamais mangé d'aussi bons légumes et qu'ils en mangent plus, dit fièrement la fermière Alison Hackney.

ter Fuller, qu'un de ses anciens assistants a signé cette version de bois recouverte de métal galvanisé. La grange-coupole des années 1950 abrite maintenant les armoires réfrigérées de la ferme. «L'architecte était un ami de mon père qui trippait sur cette structure», explique Mme Hackney.

Son paternel était médecin et sa mère, une «amoureuse de la nature». Elle-même détient une maîtrise en écologie animale de l'UQAM. Elle a commencé la production maraîchère il y a une douzaine d'années.

La Ferme du Fort Senneville fait partie du Réseau de l'agriculture soutenue par la communauté, une chaîne d'alimentation coordonnée par Equiterre. La mécanique écolo-économique mise au point en 1995 compte maintenant 140 entreprises agricoles participantes. Elle permet aux producteurs biologiques de vendre à l'avance les fruits de leur récolte à des citoyens «souteneurs». Les «partenaires» de Mme Hackney lui fournissent 465 \$ par année en partage de risque. En échange, elle fournit des légumes à 180 familles voisines.

«Tous me répètent constamment qu'ils n'ont jamais mangé d'aussi bons légumes et qu'ils en mangent plus, dit-elle fièrement. Manger des pois frais, quelques heures après leur récolte, c'est une expérience de table inoubliable.» Les petites carottes croquées dans le champ étaient franchement délicieuses. Il n'y a pas de melon d'eau, par contre, ni de maïs, parce que les ra-

tons laveurs sont aussi des rats voleurs.

Les «partenaires» mettent la main à la pelle surtout au moment des récoltes. Bientôt, ce sera le temps de l'ail, qui pousse par centaines de plants. La multitailleuse Mme Hackney va montrer aux Sennevillais à tresser les gousses.

Pour le reste du boulot, pour désherber comme pour labourer, la maraîchère urbaine utilise deux chevaux canadiens, de grandes juments dociles, efficaces, garanties *petrol-free*. «Les chevaux sont intelligents et ils apprennent vite; le tracteur est toujours bête», dit la philosophe des plates-bandes.

La fermière de Montréal avoue ne pas vivre des revenus de sa petite entreprise, mais elle espère y arriver en convainquant les membres de sa famille de lui vendre leur part de la zone verte. Cette année, elle a donc réduit la production au champ pour se consacrer au projet de rachat puis de constitution d'une entreprise agricole viable, associant un organisme à but non lucratif et d'autres mécaniques coopératives.

«L'étalement urbain est une catastrophe, conclut Alison Hackney, première et dernière fermière de Montréal. Faire voyager les denrées alimentaires coûte de plus en plus cher. C'est donc important de protéger les terres agricoles près des centres urbains.»

Le Devoir

Les incivilités inquiètent davantage dans les villes denses

BRIAN MYLES

Les citoyens des villes à haute densité de population, telles que Montréal, Toronto et Vancouver, sont ceux que le vandalisme, les graffitis, la vente de drogue et autres «incivilités» inquiètent le plus, révèle une étude de Statistique Canada.

La perception des incivilités physiques et sociales est intimement liée à la densité des villes, selon cette étude. Dans les grandes régions métropolitaines de recensement (RMR), un résident sur six considère les incivilités physiques comme un problème, et un sur cinq en pense autant des incivilités sociales.

Dans le langage des criminologues, les incivilités désignent des «signes de criminalité» dans les quartiers qui incitent la population à s'interroger sur sa propre sécurité. Les chercheurs estiment qu'il y a des incivilités physiques lorsque les citoyens voient comme un problème, dans leur secteur, les phénomènes des ordures qui traînent, du vandalisme, des graffitis, des bâtiments abandonnés et des lots vacants. Il y a des incivilités sociales lorsque les mêmes citoyens perçoivent comme un problème le voisinage bruyant, l'itinérance, la vente et la consommation de drogue, la prostitution, le tapage nocturne et l'ébriété sur la voie publique.

Au sujet des incivilités physiques, 16 % des citoyens des RMR estiment qu'il s'agit d'un problème. À Montréal, la moyenne est de 17 %, comparativement à 8 % pour Québec, 12 % pour Ottawa-Gatineau, 14 % pour Toronto et 19 % pour Vancouver. Dans les 12 RMR à l'étude, un répondant sur dix (11 %) décrit le vandalisme et les graffitis comme étant la principale source de tracas dans son quartier.

Toujours dans les RMR, un résident sur cinq (21 %) affirme que les incivilités sociales constituent un problème. Un Montréalais sur quatre (24 %) est de cet avis, comparativement à 16 % des Québécois, 20 % des Torontois, 26 % des Vancouverois et 21 % des citoyens d'Ottawa-Gatineau. À ce chapitre, la vente et la consommation de drogue constituent la principale préoccupation de tous les Canadiens.

Les perceptions des problèmes d'incivilités physiques et sociales sont plus élevées dans les quartiers centraux, où la densité est plus forte, tandis qu'elles diminuent dans les banlieues. À titre d'exemple, 43 % des Montréalais vivant dans des quartiers à forte densité ont fait part de leur préoccupation au sujet des incivilités, comparativement à 13 % des banlieusards. À travers le pays, les citoyens des quartiers centraux sont de deux à quatre fois plus susceptibles de percevoir des problèmes d'incivilité que dans les banlieues.

Les chiffres sont toutefois à nuancer, car les Canadiens estiment vivre, en grande majorité, dans un environnement exempt d'incivilités. Dans l'ensemble, les trois quarts des Canadiens vivant dans les 12 principales RMR pensent que les incivilités ne posent pas de problème dans leur milieu.

Le Devoir



LUKE MACGREGOR REUTERS

Les perceptions des problèmes d'incivilités physiques et sociales sont plus élevées dans les quartiers centraux, où la densité est plus forte.



Passeport Canada
Passport Canada

Évitez l'attente. Faites votre demande de passeport dès maintenant.

Dès le 1^{er} juin 2009, une loi américaine exigera que les Canadiens présentent un passeport valide pour entrer aux États-Unis par voie maritime ou terrestre. Si vous ne possédez pas de passeport, n'attendez pas à la dernière minute. Faites votre demande de passeport dès aujourd'hui afin de l'avoir en main quand vous en aurez besoin. N'oubliez pas que le passeport est le document de voyage et d'identité recommandé pour tous les voyageurs canadiens.

La loi américaine exige déjà que les Canadiens présentent un passeport valide pour entrer aux États-Unis par voie aérienne. La carte NEXUS est également un document de voyage accepté aux États-Unis. Les Canadiens âgés de 15 ans et moins pourront présenter leur acte de naissance ou une preuve de citoyenneté au lieu d'un passeport lorsqu'ils voyageront aux États-Unis par voie maritime ou terrestre.

Pour faire une demande de passeport ou pour trouver un point de service près de chez vous, consultez ou téléphonez :

passeportcanada.gc.ca

1 800 O-Canada

(1-800-622-6232)

ATS : 1-800-926-9105



Canada

POLITIQUE

S'entêter jusqu'à la honte



MANON CORNELLIER

Le chef conservateur Stephen Harper doit avoir hâte que cette semaine finisse. Après un printemps difficile, son parti et son gouvernement voient, la même semaine, leur été troublé par deux dossiers embarrassants.

L'objection du gouvernement fédéral au rapatriement d'Omar Khadr au Canada et le refus des conservateurs de reconnaître que leurs dépenses électorales de la dernière campagne posent problème ont quelque chose en commun, aussi étrange que cela puisse paraître. Ces deux positions intransigeantes exposent, chacune à leur manière, un des pires travers de l'équipe Harper: son entêtement idéologique.

La diffusion hier des vidéos tournées lors des interrogatoires d'Omar Khadr par des agents du renseignement canadien en visite à la prison américaine de Guantánamo en 2003 et en 2004 offrait une porte de sortie idéale à ce gouvernement. L'adolescent de 16 ans,

Ce que Harper n'a pas compris, c'est que les erreurs des uns ne justifient pas que les autres les perpétuent

d'abord confiant quand il voit arriver des émissaires canadiens, s'effondre quand il se rend compte qu'il ne peut attendre aucune aide de leur part. Dès leur diffusion hier matin, ces images ont provoqué une nouvelle vague d'appels en faveur du rapatriement de Khadr au Canada afin qu'il y soit jugé. Mais, comme d'habitude, le gouvernement conservateur est resté sur ses positions. Les accusations sont sérieuses. Un processus judiciaire est en place pour en juger et il faut qu'il suive son cours, a radoté hier à la CBC Kory Teneyck, le nouveau directeur des communications de Stephen Harper. Il a ajouté que la position conservatrice était cohérente avec celle du gouvernement libéral précédent.

Ce qu'il n'a pas compris, c'est que les erreurs des uns ne justifient pas que les autres les perpétuent. La cascade de nouveaux faits révélés dans l'affaire Khadr depuis l'hiver dernier, la décision défavorable de la Cour suprême à l'endroit du gouvernement canadien ce printemps, le contenu des documents et des vidéos remis depuis aux avocats du jeune Torontois offrent plus d'arguments qu'il n'en faut au gouvernement pour changer d'idée sans perdre la face.

Dans un rapport sur ces interrogatoires rendu public récemment, le fonctionnaire des Affaires étrangères présente *«Omar comme un jeune très perturbé. Toutes les personnes en position d'autorité dans sa vie ont abusé de sa confiance pour servir leurs propres fins. Dans ce groupe, on peut inclure ses parents, ses grands-parents, ses acolytes en Afghanistan, ses codétenus au camp Delta et les militaires américains»*. On pourrait ajouter le gouvernement canadien si celui-ci ne se ravise pas rapidement.

La controverse au sujet des dépenses électorales des conservateurs lors de la campagne de 2006 n'arrange pas l'image du Parti conservateur (PC) non plus. À l'époque, le parti a transféré 1,4 million de dollars à 67 candidats pour récupérer aussitôt les sommes afin de payer des publicités électorales régionales. Les candidats semblaient choisis en fonction de leur capacité de dépenser dans les limites de la loi. Ils ont d'ailleurs déclaré cette dépense comme une des leurs et exigé le remboursement approprié auprès d'Elections Canada. Le PC, de son côté, a pu faire ces publicités sans affecter sa propre limite de dépenses électorales.

Le directeur général des élections du Canada (DGE), Marc Mayrand, a bien expliqué hier, devant un comité parlementaire, comment il en était venu à refuser le remboursement demandé par les candidats, une décision que certains agents officiels contestent devant la Cour fédérale. Il a aussi transféré le dossier au commissaire aux élections chargé d'enquêter sur de possibles contraventions à la loi, d'où la perquisition embarrassante d'avril dernier au quartier général du PC.

Les conservateurs soutiennent que les autres partis font la même chose. M. Mayrand a répondu hier qu'il avait fait examiner les rapports de dépenses des autres principaux partis pour les deux dernières élections et qu'il n'avait rien trouvé de similaire à ce qui s'est produit au PC. Peu importe, les conservateurs mettent en doute son impartialité. Ils en veulent pour preuve la présence de caméras aux bureaux du parti au moment de la perquisition, faisant fi du délai de deux heures entre le début de l'opération et l'arrivée des projecteurs.

Mais au-delà de l'embarras immédiat causé par ces audiences estivales et la diffusion des vidéos sur Khadr, les deux événements mettent en relief une certaine conception de la justice, de la sécurité et de la démocratie.

Le cas Khadr révèle une approche en matière de droits de la personne et de respect de nos obligations internationales qui cède volontiers le pas à une logique sécuritaire, à une aide à géométrie variable pour les Canadiens aux prises avec la justice à l'étranger et, surtout, à l'expression d'une communauté de pensée avec le gouvernement de George W. Bush. Aucun fait, même les pires, ne semble capable d'ébranler cet édifice philosophique.

On observe la même obstination dans le dossier des dépenses électorales. Les conservateurs s'en prennent à Elections Canada depuis leur arrivée au pouvoir et Stephen Harper, depuis plus longtemps encore. Avant de prendre la direction de l'Alliance canadienne, il avait lui-même contesté, sans succès, les limites de dépenses électorales imposées à des tiers. Il n'a jamais remis en question celles imposées aux partis, mais le stratagème du PC nous y mène en douce. Si un parti est suffisamment riche pour transférer fonds et dépenses à ses candidats et ainsi contourner les limites prévues par la loi à l'échelle nationale, la recherche d'équité dans notre système démocratique perd tout son sens. Et c'est sans parler de l'impact sur l'image d'intégrité d'un parti qui s'est fait élire en promettant de laver plus blanc que blanc.

Dans un dossier comme dans l'autre, la conséquence, délibérée ou non, des gestes commis est une érosion discrète de certains principes démocratiques et de droit trop aisément tenus pour acquis par la plupart des Canadiens.

mcornellier@ledevoir.com

Commission parlementaire de l'éthique

Seuls les conservateurs ont usé du stratagème du «in and out», dit le DGE

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Les conservateurs ont beau continuer de soutenir le contraire, le directeur général des élections (DGE), Marc Mayrand, maintient qu'ils sont les seuls à avoir usé d'un stratagème électoral contournant les règles en place et qui a mené le commissaire aux élections à procéder à une perquisition au quartier général du parti.

Commentant publiquement pour la première fois ce dossier, hier, devant une commission parlementaire, M. Mayrand a expliqué qu'Elections Canada a conclu que quelque chose n'était pas très clair dans le cas de 67 candidats conservateurs qui ont procédé à des transferts de dépenses avec leur maison mère, des transferts totalisant environ 1,3 million. L'argent a servi à défrayer les coûts de publicités nationales des conservateurs lors de la dernière campagne électorale.

Le stratagème, qui avait été révélé par *Le Devoir*, aurait pu permettre au Parti conservateur de dépasser le plafond des dépenses électorales permises de plus d'un million de dollars.

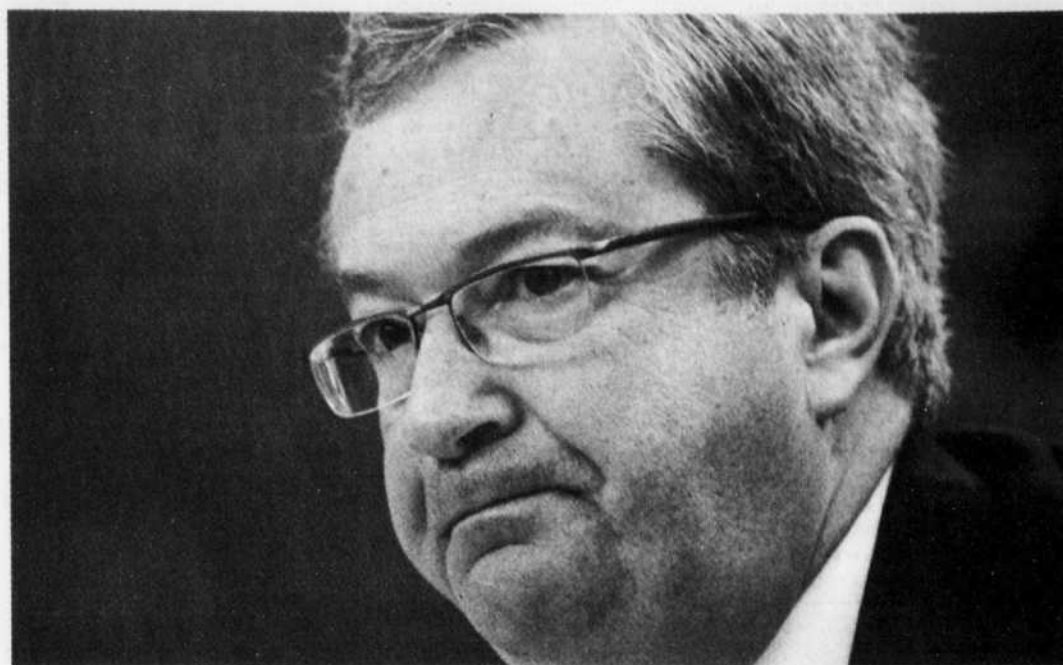
Devant le comité parlementaire de l'éthique réuni spécialement pour étudier la question, M. Mayrand s'est montré prudent afin, a-t-il expliqué, de ne pas porter préjudice à la poursuite civile en Cour fédérale et à l'enquête que mène le commissaire aux élections, William Corbett. Le DGE a rappelé la séquence des événements qui ont mis la puce à l'oreille de son bureau et a dressé une liste des cinq facteurs qui l'ont poussé à refuser de rembourser les dépenses électorales de ces candidats conservateurs et à référer le dossier au commissaire Corbett.

Selon M. Mayrand, c'est la déclaration d'un agent officiel qui disait n'avoir aucune information sur l'achat des publicités qui a d'abord alerté Elections Canada. L'organisme n'a pu que constater, entre autres, que la documentation soumise était insuffisante; que le Parti conservateur avait mené les arrangements au nom des candidats et que les factures avaient été envoyées au parti; et que les transferts monétaires étaient continuellement sous le contrôle du parti.

Devant la situation, le DGE a demandé à son personnel de réviser les dossiers de tous les candidats, de tous les partis, pour l'élection de janvier 2006 ainsi que celle de juin 2004. *«Elections Canada n'a pas trouvé d'autres transactions ou groupe de transactions où ces [cinq] facteurs étaient présents»*, a déclaré M. Mayrand, qui place par conséquent le blâme uniquement sur les conservateurs.

Piqués au vif

Plutôt que de faire taire les conservateurs, cette déclaration les a piqués au vif. *«Il a tort»*, a résumé le député conservateur Pierre Poilievre, à l'issue de la rencontre,



CHRIS WATTE REUTERS

Devant le comité parlementaire de l'éthique, le directeur général des élections, Marc Mayrand, s'est montré prudent afin, a-t-il expliqué, de ne pas porter préjudice à la poursuite civile en Cour fédérale et à l'enquête que mène le commissaire aux élections, William Corbett.

reprenant l'argument de son parti qui accuse Elections Canada de partialité à son égard, dans toute cette affaire.

Pendant les cinq heures qu'a duré cette séance du comité, les députés conservateurs ont continué de chercher des faiblesses dans le dossier du DGE et de faire apparaître des failles dans son argumentaire. En plus de dénoncer ce qu'ils considèrent comme un acharnement envers un seul parti politique, les conservateurs ont fait valoir que les cinq facteurs à la base de la décision de M. Mayrand ne s'appuyaient sur rien. *«Nous avons eu un nouvel argument juridique de la part d'Elections Canada qui semble changer régulièrement sa position. Essayer de résumer la position légale d'Elections Canada, c'est comme essayer de faire tenir du jello sur un mur»*, a illustré M. Poilievre.

L'opposition a réduit en miettes cette interprétation. Selon le néo-démocrate Thomas Mulcair, les explications offertes par le DGE déboutent un à un les arguments des conservateurs. *«La série d'arguments proposée par les conservateurs pour justifier ce qu'ils ont fait est en train de tomber. C'est un écran de fumée»*, a soutenu M. Mulcair, au terme de la rencontre du comité.

Perquisition

Les députés conservateurs ont aussi longuement interrogé M. Mayrand sur la perquisition menée en avril dernier, reprenant l'allégation selon laquelle il y aurait eu une fuite pour alerter les médias de la présence des policiers de la Gendarmerie royale du Canada au quartier général des conservateurs.

Devant ces allégations lancées dès avril dernier, M. Mayrand a expliqué qu'Elections Canada a mené une vérification interne qui a fait la démonstration qu'aucune fuite ne s'était produite au sein de l'organisme.

Malgré tout, les conservateurs entendent faire adopter une motion, aujourd'hui, pour que le DGE mène une enquête indépendante sur cette prétendue fuite. Le comité devra aussi se pencher sur trois motions des conservateurs qui veulent faire témoigner un ancien candidat bloquiste à l'élection de 2000 afin de faire la démonstration que tous les partis agissent de la même façon lorsqu'ils transfèrent des fonds aux candidats.

La Presse canadienne

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

Les provinces resteront divisées sur le dossier climatique, croit Jean Charest

ROBERT DUTRISAC

Québec — Jean Charest ne se fait pas d'illusions: le Conseil de la fédération restera divisé sur la question des changements climatiques. Mais le premier ministre québécois, tout comme son homologue du Manitoba, Gary Doer, croient que le changement de garde à Washington — les deux candidats à la présidence, John McCain et Barack Obama, sont en faveur d'un système d'échange des émissions de gaz à effet de serre — va changer la donne, même au Canada.

«Le prochain président américain, peu importe que ce soit M. McCain ou M. Obama, vont [selon] toute probabilité mettre en place un système de permis échangeable, de plafonnement. Il serait sage de notre part de nous préparer à ces changements-là», a fait valoir, hier, Jean Charest lors d'une conférence de presse qu'il a tenue avec le premier ministre manitobain, Gary Doer, pour annoncer la signature d'une entente de partenariat entre le Centre de la francophonie des Amériques et l'Agence nationale et internationale du Manitoba.

La réunion annuelle du Conseil de la fédération débute aujourd'hui par une journée d'activités touristiques, 400^e anniversaire de la fondation de Québec oblige, pour les premiers ministres des provinces et des territoires. Le vrai boulot commence demain pour eux alors que l'état de l'économie et l'Accord de commerce intérieur (ACI) feront l'objet des discussions,

tandis que la séance de travail de vendredi, qui clôt l'événement, sera consacrée principalement aux changements climatiques. La Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et le Québec forment une alliance en faveur du respect du protocole de Kyoto et de la création d'un système d'échange et de plafonnement des gaz à effet de serre (GES), ce qui se traduit par la création d'une Bourse du carbone. En revanche, des provinces comme l'Alberta, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick s'opposent fermement au protocole de Kyoto.

Gary Doer a souligné que ces quatre provinces favorables à Kyoto représentent tout près de 80 % de la population du Canada. *«Il y a cinq ans, il n'y avait pas plus de deux provinces qui s'entendaient pour dire que les changements climatiques représentent un défi et que nous devrions avoir une stratégie pour réduire les GES au Canada»*, a-t-il dit.

Mais pour l'heure, les provinces se limiteront à discuter de mesures auxquelles aucune d'entre elles ne s'oppose, comme les mesures d'efficacité énergétique et les technologies vertes, a signalé M. Charest.

Nation et Constitution

Même s'il prône l'abolition du Conseil de la fédération, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, estime que l'organisme est le *«forum idéal»* pour permettre au premier ministre Jean Charest de *«préparer le terrain»* en vue d'enchaîner dans

la Constitution canadienne la reconnaissance de la nation québécoise.

Mario Dumont a exigé que Jean Charest fasse de cette reconnaissance constitutionnelle une demande formelle du Québec. *«Le Conseil de la fédération peut être un forum idéal pour l'exprimer devant les autres ministres du Canada»*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse en matinée hier. Le 3 juillet dernier, lors de la célébration du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, *«les discours étaient très beaux»*, surtout celui de Stephen Harper qui a répété *«qu'il considère le Québec comme une nation»*, a relevé M. Dumont. *«Dans mon esprit, ça crée un appétit encore plus grand»*.

C'est devenu une habitude: Jean Charest a rejeté du revers de la main l'appel lancé par le chef adéquate. *«Est-ce qu'il y a quelqu'un de sérieux au Québec ou au Canada qui propose une réouverture des négociations constitutionnelles? La réponse, c'est non»*. Son allié Gary Doer a abondé dans le même sens. *«Il y a très peu, sinon aucun appétit pour rouvrir la Constitution»*, a-t-il affirmé, que ce soit en rapport avec le Québec, la réforme du Sénat ou les revendications des autochtones. Il existe plutôt un appétit pour *«célébrer Québec et les langues francophones [sic]. Il y a 20 ans, c'était considéré comme étant un passif [liability] par certaines personnes. C'est maintenant considéré comme un droit culturel et linguistique et un élément de fierté»*, a soutenu M. Doer.

Le Devoir

Phil Fontaine veut une discussion nationale

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — Les autochtones du Canada commencent tout juste à retrouver les acquis disparus à la suite de l'établissement de colonies européennes il y a 400 ans, a déclaré hier le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine.

Après les excuses présentées le mois dernier par le gouvernement fédéral pour les sévices subis dans les pensionnats autochtones, il est maintenant temps d'engager un processus de discussion nationale qui permettra de réconcilier les autochtones avec le reste du Canada, a dit M. Fontaine lors d'un discours prononcé à l'ouverture de l'assemblée annuelle de l'APN à Québec.

Le chef national de l'APN a affirmé qu'il souhaitait obtenir l'appui des premiers ministres des provinces et territoires membres du Conseil de la fédération afin de réclamer qu'Ottawa organise une rencontre afin d'élaborer un plan d'action. *«Nous devons maintenant nous engager dans une discussion nationale qui déterminera ce que sera cette relation, ce que sera la réconciliation et comment elle peut se réaliser»*, a dit M. Fontaine. *La définition de la réconciliation ne se fera pas en une journée ou en quelques jours.»*

M. Fontaine a indiqué que ce processus vise aussi à redéfinir les relations entre les Premières Nations et le gouvernement afin d'établir des objectifs communs. Investir dans l'éducation des enfants ainsi que dans l'enseignement des langues et cultures autochtones lui apparaît d'une importance incontestable.

«La formation de familles et communautés solides ainsi qu'une culture vigoureuse vont contribuer à la force du Canada», a dit M. Fontaine devant des chefs autochtones de tout le pays. *La réconciliation devrait à tout le moins inclure des engagements envers ces éléments.»*

En juin, le premier ministre Stephen Harper a présenté les excuses officielles du gouvernement du Canada aux anciens élèves des pensionnats autochtones, des institutions d'enseignement subventionnées par le fédéral et conçues pour les assimiler.

Cette reconnaissance que les politiques d'assimilation étaient mauvaises rejoint l'essence même des revendications autochtones concernant notamment l'autonomie gouvernementale, législative, les réclamations territoriales et le droit de conclure des traités, a affirmé M. Fontaine.

Les dirigeants de l'APN et les premiers ministres des provinces et des

territoires, qui participeront au Conseil de la fédération cette semaine, à Québec, doivent se rencontrer aujourd'hui.

Hier, le premier ministre Jean Charest a affirmé que les récentes excuses du gouvernement fédéral donnaient le signal d'un nouveau départ dans les relations avec les autochtones.

Lors d'un discours devant les représentants de l'APN, il a affirmé que les attentes des jeunes autochtones étaient élevées et que leur forte représentation dans la dé-

mographie de leurs communautés était en soi un appel au changement.

M. Charest a indiqué que la rencontre de cette semaine avec les représentants autochtones allait porter sur les enjeux de l'éducation, des écarts économiques et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, à laquelle s'oppose le gouvernement fédéral.

La Presse canadienne

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A v o c a t

Vieux-Montréal

514.861.0469

LES ACTUALITÉS

Polytechnique veut créer un baccalauréat en aérospatial

JEAN-JACQUES COULOMBE

L'École polytechnique de Montréal souhaite créer le premier programme de baccalauréat en génie aérospatial au Québec. Si le projet reçoit l'aval du ministère de l'éducation, les premiers cours débiteront en septembre 2009 et les premiers diplômés intégreront le marché du travail en 2012. Le nouveau programme de 120 crédits se concentrera à 80 % sur le secteur de l'aéronautique.

La demande pour la création de la nouvelle formation est présentée entre les mains de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), qui soumettra son avis quant à sa qualité à l'autonomie. La décision du ministère suivra par la suite. Clément Fortin, directeur du département de génie mécanique de Polytechnique et instigateur du projet, se dit très confiant que son programme sera accepté. Il indique que l'annonce faite par Bombardier dimanche d'aller de l'avant avec la Série C confirme sa pertinence.

Le Québec compte déjà plusieurs programmes de maîtrise en aérospatial, mais aucun de premier cycle. Les finissants de cette nouvelle formation auront des compétences plus diversifiées, mais moins spécialisées que les étudiants en maîtrise. M. Fortin précise que le marché de l'aéronautique aurait besoin d'environ 700 ingénieurs, mais seulement 50 étudiants seront de la première cohorte. «Notre objectif n'est pas de remplir le marché. Nous voulons donner aux meilleurs candidats une formation générale très solide.»

L'École polytechnique profitera d'un partenariat avec Bombardier pour les cinq premières années du programme. L'entreprise fournira des chargés de cours, pour la plupart ingénieurs, qui enseigneront les cours plus spécialisés. M. Fortin ajoute que de nouveaux professeurs devront malgré tout être embauchés pour «soutenir l'effort de Bombardier». «Pour eux, c'est une excellente façon d'évaluer les candidats et de les recruter.»

Ce nouveau programme se donnera aussi en collaboration avec l'École nationale d'aérotechnique du collège Édouard-Montpetit (ENA). L'établissement pourra prêter ses installations aux étudiants de Polytechnique pour leur permettre d'appliquer leurs connaissances théoriques sur de véritables appareils. «Nous ne pourrions pas mettre de piste d'atterrissage sur le mont Royal», indique M. Fortin. Les étudiants de l'ENA qui décideraient de poursuivre leurs études à l'université auront droit à une formation adaptée pour éviter d'avoir trop de répétitions d'une année à l'autre. L'École polytechnique accepterait aussi de créditer plusieurs cours de leur formation collégiale, réduisant ainsi la durée du baccalauréat à trois ans au lieu de quatre.

Depuis environ 20 ans, le département de génie mécanique offre une concentration de 30 crédits en aéronautique. Cet ajout avait été fait à la demande de Bombardier, qui souhaitait améliorer la formation dans ce domaine après l'acquisition de Canadair. Cette concentration sera éliminée avec le début du nouveau programme.

Le Devoir

ONTARIO

Le canton de Russell devra se défendre sur l'affichage bilingue

Ottawa — Le canton de Russell devra défendre la légalité de son règlement sur l'affichage bilingue commercial extérieur le 25 septembre prochain devant la Cour supérieure de l'Ontario, à Ottawa.

Le ministère du procureur général de l'Ontario atteste que le militant anglophone Howard Galganov a mandaté son avocat de la firme Barnes, Sammon LLP d'Ottawa afin qu'il conteste le nouveau règlement en vigueur dans le canton de l'Est ontarien.

L'avocat Ronald Caza, célèbre pour ses antécédents en matière de défense des droits des francophones, a confirmé au journal *Le Droit* que le canton de Russell avait retenu ses services. Il juge incroyable qu'un individu veuille mettre de côté un arrêt municipal qui n'enlève rien à personne, selon lui.

Howard Galganov s'est fait connaître au Québec il y a quelques

années lorsqu'il s'est farouchement opposé aux exigences de la loi 101. Cette fois, il dénonce le règlement sur l'affichage bilingue obligatoire car, selon lui, il soutire des droits aux commerçants. Dans son site Internet, M. Galganov affirme que les Franco-Ontariens ethnocentriques fanatiques ne veulent pas que les anglophones aient des droits individuels. Il les invite à démentir au Québec s'ils veulent vivre en français avec des fonds publics.

Il envisage de se présenter à titre de candidat indépendant aux prochaines élections fédérales dans la circonscription de Stormont-Dundas-Glengarry-Sud, notamment pour faire abolir le bilinguisme officiel, mettre fin aux transferts monétaires pour les institutions francophones et montrer la porte au Québec.

Le Droit et La Presse canadienne

Étude de l'université McGill

Hommes et femmes ne sont pas égaux devant le « flirt »

Les femmes protègent davantage leurs relations quand une « menace » entre en scène

LISA-MARIE GERVAIS

Sous l'emprise d'un « flirt », les hommes et les femmes réagissent de façon tout à fait opposée, révèle une série d'études dirigée par John E. Lydon, professeur au département de psychologie de l'université McGill, publiée dans l'édition de ce mois-ci du *Journal of Personality and Social Psychology*. Pour un homme, le fait d'être séduit par une jolie femme célibataire pourrait plus facilement mettre en péril son couple tandis que ce serait l'inverse pour une femme.

Les chercheurs ont constaté que les femmes protègent davantage leurs relations quand un bel homme entre en scène, mais que les hommes, eux, jettent un regard négatif sur leur partenaire après avoir rencontré une jolie femme libre.

«Ce qui est surprenant, c'est que les femmes ont réagi de manière complètement opposée aux hommes», a noté John E. Lydon, qui s'est intéressé au thème de l'engagement dans ses recherches.

Ainsi, sept expériences ont été réalisées en laboratoire sur 724 hommes et femmes hétérosexuels. Le but était d'étudier comment ces personnes d'âge collégial engagées dans une relation sérieuse réagissent quand une autre personne entre en scène. L'une de ces expériences exigeait des hommes et des femmes qu'ils ferment les yeux et s'imaginent en présence d'une charmante et jolie personne du sexe opposé. Peu de temps après, on soumettait les candidats à un petit exercice sémantique, où ils étaient appelés à compléter un mot auquel il manquait des lettres. Par exemple, en voyant le mot anglais «Lo al», les hommes avaient plus tendance à l'associer à «Local» alors que les femmes pensaient plutôt à «Loyal».

Au terme de ces études, le chercheur a conclu que le flirt amenait les femmes à avoir des réflexes de protection du couple et que c'était l'inverse pour les hommes. «Les



REUTERS

Au terme de ses études, John E. Lydon a conclu que le flirt amenait les femmes à avoir des réflexes de protection du couple et que c'était l'inverse pour les hommes.

femmes ont été élevées pour se méfier des avances des hommes charismatiques», a indiqué M. Lydon.

Petit espoir pour l'avenir du couple, le psychologue avance que, pour protéger sa relation, l'homme marié, s'il est conscient du «danger» que représente une femme célibataire, peut alors mettre au point une stratégie pour

protéger sa relation. Souvent, c'est en évitant la femme en question. «Le taux de réussite ne sera peut-être pas de 100 %, mais il sera probablement significativement plus élevé que si l'homme n'est pas conscient des conséquences de ses actes», a souligné M. Lydon.

Le Devoir

FRANCE

Une mère avoue avoir étranglé son fils lourdement handicapé de 38 ans

Grenoble, France — Une Française de 64 ans demeurant à Claix (banlieue de Grenoble) a reconnu hier avoir étranglé son fils de 38 ans très lourdement handicapé, dont elle assumait seule la charge depuis le décès de son époux il y a neuf mois, a-t-on appris auprès du parquet de Grenoble.

La sexagénaire aurait étranglé son fils lundi matin avec une taie de traversin alors qu'il était couché dans son lit médicalisé, a précisé le procureur de la République Jean Philippe, lors d'une conférence de presse. Le magistrat a évoqué «un drame de la solitude et de la détresse pour une mère

qui venait de perdre son mari et se retrouvait seule pour soigner son enfant gravement handicapé».

Dans la maison familiale, les enquêteurs ont retrouvé une lettre de la mère adressée à sa fille et laissant entendre qu'elle avait l'intention de se suicider. La sexagénaire expliquait «qu'elle regrettaient de laisser sa fille», et qu'elle et son fils «partaient tous les deux», selon le procureur.

La mère de famille, retrouvée prostrée dans sa baignoire par des voisins, a été hospitalisée au Centre hospitalier universitaire de Grenoble, où elle a été placée en garde à vue. Elle devrait être pré-

sentée aujourd'hui à un juge d'instruction afin d'être mise en examen pour «homicide volontaire».

Le fils, prénommé Pierre, était polyhandicapé et infirme moteur cérébral depuis sa naissance. Il était très dépendant de son entourage et vivait altéré dans une pièce spécialement aménagée au rez-de-chaussée de la maison. Sa mère était aidée pendant quelques heures chaque jour par sa fille et chaque matin pendant quelques dizaines de minutes par un infirmier, a ajouté le magistrat.

Associated Press

Changements climatiques

Un explorateur qui souhaite échouer

Londres — L'aventurier et explorateur britannique Lewis Gordon Pugh a annoncé hier à Londres qu'il tenterait cet été de rejoindre le pôle Nord en kayak, un exploit qui pourrait être rendu possible pour la première fois cette année en raison du réchauffement climatique.

En théorie, «ça ne devrait pas être possible», a expliqué à l'AFP ce défenseur de l'environnement en présentant son projet à la presse sur les bords de la Tamise, à Londres.

«Mais ça pourrait bien le devenir cette année», a-t-il ajouté, alors que des spécialistes ont prédit que le pôle Nord pourrait être momentanément libéré des glaces cet été, un fait sans précédent, symptomatique du recul de la banquise sous l'effet du réchauffement climatique.

«J'espère ne pas pouvoir aller jusqu'au bout; un échec serait synonyme de succès pour cette expédition», a poursuivi l'aventurier de 38 ans. Lewis Gordon Pugh, nageur de l'extrême dont les plongées dans les eaux glacées du pôle Nord lui ont valu le surnom de «ours polaire humain», envisage d'entamer son périple le 29 août prochain. Il partira des Îles Svalbard (Norvège) à bord de son kayak et compte

mettre au moins deux semaines pour parcourir les quelque 1200 kilomètres d'océan Arctique qui le sépareront du pôle Nord, en se faufilant dans les failles de la glace.

Objectif affiché de cette expédition baptisée «Projet de défense du pôle»: «montrer au monde ce qui se passe» à cause du réchauffement climatique, a-t-il expliqué.

«Ce qui me perturbe, c'est qu'on l'a vu venir, a-t-il commenté. Nos dirigeants le savaient depuis longtemps et ils ont tergiversé sans rien faire. On doit maintenant insister pour qu'ils agissent parce que, quand l'Arctique fondra, cela aura des conséquences pour chacun d'entre nous.»

Lewis Gordon Pugh sera suivi par un bateau d'assistance. Pour autant, les risques sont nombreux, du chavirage au coup de froid en passant par les attaques de morces.

Ces animaux «peuvent être très dangereux; un coup de pagaie ne leur ferait pas grand-chose, ils peuvent vous blesser», relève-t-il.

Paradoxalement, les ours polaires lui font moins peur: ils rêveraient sans doute de le dévorer, mais il sait qu'il peut les semer facilement avec son kayak.

Agence France-Presse

EN BREF

Étiquetage: les règles en vigueur le 1^{er} janvier

Cornwall, Ontario — Le gouvernement conservateur a donné, hier, plus de détails concernant les nouvelles règles d'étiquetage annoncées plus tôt cette année par le premier ministre Stephen Harper. Le ministre fédéral de l'Agriculture, Gerry Ritz, a fait savoir que les nouvelles règles entreraient en vigueur le 1^{er} janvier 2009 et qu'elles s'appliqueraient à tous les aliments produits à partir de ce moment. En vertu des nouvelles règles, les aliments désignés comme étant un produit canadien devront être faits à partir d'ingrédients provenant «en totalité ou presque en totalité» du Canada. Il est actuellement légal d'affirmer qu'un produit a été «fabriqué au Canada» si 51 % des coûts de production ont été encourus au pays ou que la transformation finale du produit a été faite en sol canadien. Les nouvelles mesures découlent du Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation, annoncé par M. Harper en décembre. — *La Presse canadienne*

Funérailles militaires pour le soldat Wilmot

Oromocto, N.-B. — Les funérailles militaires du soldat Colin Wilmot, tué le 5 juillet dernier en Afghanistan, auront lieu aujourd'hui près de sa ville natale de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les obsèques du jeune soldat de 24 ans débiteront à 10h à la chapelle St. Luke, située sur la base militaire de Gagetown. Colin Wilmot appartenait à la 1^{re} Ambulance de campagne, basée à Edmonton. Il a été tué par un engin explosif lors d'une patrouille de nuit effectuée dans le district de Panjwahi. Il est le 87^e militaire canadien à perdre la vie dans le cadre de la mission afghane. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, a indiqué la semaine dernière dans un communiqué que le soldat Wilmot a grandi au sein d'une famille engagée depuis longtemps dans le service militaire et que son engagement était évident. Il a rappelé que le soldat Wilmot ne faisait pas partie des troupes déployées initialement en Afghanistan, mais qu'il avait demandé d'y être envoyé après avoir remporté le premier prix du cours médical des Forces canadiennes. — *La Presse canadienne*

L'ex-fiancée de Khawaja pourrait témoigner

Ottawa — L'ex-fiancée de Momin Khawaja, cet homme accusé d'avoir participé à un complot terroriste qui a avorté en Grande-Bretagne, pourrait témoigner au procès depuis Dubaï, aujourd'hui, par vidéoconférence. Les procureurs de la Couronne ont toutefois affirmé qu'ils n'auront aucune question pour Zeba Khan, qui a déjà discuté avec Khawaja, par courriel, de l'éthique et de la nécessité de mener une lutte violente contre les intérêts économiques occidentaux. L'avocat de la défense, Lawrence Greenspon, pourra questionner Mme Khan au sujet de sa correspondance avec Khawaja à la fin de 2003, avant qu'ils n'annulent leurs fiançailles. Arrêté à Ottawa il y a quatre ans, Khawaja fait face à sept accusations d'aide au terrorisme, et notamment celle d'avoir fabriqué le dispositif de contrôle à distance qui devait être utilisé dans des attentats à la bombe avortés ourdis par des extrémistes islamistes en Grande-Bretagne. Cinq de ses complices présumés ont été reconnus coupables à Londres, et condamnés, l'an dernier, à la prison à vie. Ils projetaient apparemment de s'en prendre à une boîte de nuit, un centre commercial et des portions des réseaux de gaz naturel et d'électricité, avant que leur complot ne soit déjoué par les policiers, et les forces de sécurité britanniques. — *La Presse canadienne*

Conférence sur le sida: crainte d'une hostilité de la police

Mexico — Les 30 000 participants à la 17^e Conférence mondiale sur le sida prévue début août à Mexico, dont de nombreux séropositifs, pourraient être confrontés à des mauvais traitements de la part des forces de l'ordre, estime la Commission des droits de l'homme de Mexico. «Le gouvernement de la ville [de Mexico] doit créer les conditions d'une protection [des participants] et il me semble que la force publique n'a pas été sensibilisée [à cette question]», a déclaré le président de l'organisation, Emilio Alvarez de Icaza, lors d'une conférence de presse. «Les préparatifs ne sont pas à la hauteur de ce qui nous attend», a-t-il ajouté. — *Agence France-Presse*

La Maison Heffel

Invitation à consigner pour la vente en salle de l'automne

BEAUX-ARTS CANADIENS • ART D'APRÈS-GUERRE ET CONTEMPORAIN



TOM THOMSON, *Tamarack Swamp*
ESTIMATION: 400 000 \$ - 600 000 \$
VENDU EN MAI 2008 POUR 1 150 000 \$



JEAN-PAUL RIOPELLE, *Le cirque*
ESTIMATION: 200 000 \$ - 300 000 \$
VENDU EN NOVEMBRE 2007 POUR 632 500 \$

DATE LIMITE POUR LA CONSIGNATION: 31 AOÛT 2008

VENTE EN SALLE EN DEUX SÉANCES: 19 NOVEMBRE 2008

Pour consulter gratuitement un de nos experts veuillez communiquer avec un de nos bureaux listés ci-dessous

La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs
Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal

1840 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
Téléphone: 514 939 6505
Sans frais: 1 866 939 6505

13 Hazelton Avenue
Toronto, Ontario M5R 2E1
Téléphone: 416 961 6505
Sans frais: 1 866 961 6505

2247 Granville Street
Vancouver, C-B V6H 3G1
Téléphone: 604 732 6505
Sans frais: 1 800 528 9608

Site web: www.heffel.comCourriel: mail@heffel.com

LE MONDE

La Belgique s'enfonce dans la crise politique

La démission d'Yves Leterme ouvre la question de la survie du pays

JEAN QUATREMER

La Belgique s'enfonce chaque jour davantage dans la crise ouverte par les élections législatives du 10 juin 2007. Le premier ministre belge, le chrétien-démocrate flamand Yves Leterme, qui fut le grand vainqueur de ces élections, s'était fixé pour objectif de trouver un accord entre les communautés flamande et francophone avant le 15 juillet 2008 afin de faire évoluer la Belgique fédérale vers une confédération. Il n'y est pas parvenu et a donc remis sa démission au roi dans la soirée du 14 juillet. L'échec de Leterme, qui n'a réussi à former son gouvernement que le 20 mars dernier, ouvre désormais la question de la survie du pays, le fossé entre la majorité flamande (60 % des habitants) et la minorité francophone s'étant transformé en gouffre pendant l'année écoulée.

« Les francophones ne l'ont toujours pas compris: à la fin, ce sera toujours la loi du nombre qui l'emportera »

La Belgique s'enfonce chaque jour davantage dans la crise ouverte par les élections législatives du 10 juin 2007. Le premier ministre belge, le chrétien-démocrate flamand Yves Leterme, qui fut le grand vainqueur de ces élections, s'était fixé pour objectif de trouver un accord entre les communautés flamande et francophone avant le 15 juillet 2008 afin de faire évoluer la Belgique fédérale vers une confédération. Il n'y est pas parvenu et a donc remis sa démission au roi dans la soirée du 14 juillet. L'échec de Leterme, qui n'a réussi à former son gouvernement que le 20 mars dernier, ouvre désormais la question de la survie du pays, le fossé entre la majorité flamande (60 % des habitants) et la minorité francophone s'étant transformé en gouffre pendant l'année écoulée.

Le ton est donc monté au cours de l'année, les communes flamandes de la périphérie bruxelloise multipliant les mesures discriminatoires à l'égard des habitants francophones: désormais, ils ont le choix entre l'intégration

ou la valise. Bureau de dénonciation des commerçants osant parler ou afficher en français à Overijse, connaissance du néerlandais exigée pour toucher le revenu minimum d'insertion à Geraardsbergen, acquisition de terrains communaux ou de logements sociaux conditionnée à la connaissance de la langue à Londerzeel, Zemst, Zaventem, Vilvorde, etc. Ou encore refus de nommer trois bourgmestres de la périphérie bruxelloise parce qu'ils ont osé envoyer des convocations en français pour les élections municipales d'octobre 2006 à leurs électeurs francophones...

Tout indique que les Flamands sont prêts à passer en force. Karel de Gucht, le ministre des Affaires étrangères (un libéral de l'OpenVLD) l'a dit crûment au début du mois: « Les francophones ne l'ont toujours pas compris: à la fin, ce sera toujours la loi du nombre qui l'emportera. » Autrement dit, ils n'ont pas d'autre option que de plier. Un haut responsable flamand estimait récemment, en privé, que

« l'on a sous-estimé du côté francophone la volonté flamande de tenir bon sur la réforme de l'Etat ». Se faisant menaçant, ce hiérarque du gouvernement prévient: « S'ils ne négocient pas avec nous, la prochaine fois ce sera avec les nationalistes de la liste Dedecker et la Vlaams Belang. »

Libération

Des discussions jugées stériles

Les Tibétains ont voulu interrompre le dialogue avec Pékin

Les Tibétains avaient demandé, lors de la dernière rencontre avec les autorités chinoises au début de juillet, l'arrêt du dialogue sino-tibétain, mais ont accepté de le poursuivre à la demande de Pékin, a indiqué hier l'envoyé spécial du dalaï-lama, Kelsang Gyaltsen.

« Durant la discussion, nous avons dit à nos homologues chinois en des termes clairs que nous ne voyions pas d'utilité à poursuivre le dialogue, puisqu'il y a de toute évidence un manque de volonté politique » du côté chinois, a déclaré l'envoyé spécial, qui menait la délégation tibétaine lors de ces discussions.

« Mais nos homologues chinois estimaient que ce dialogue, que nous avons commencé en 2002, avait été utile pour mieux nous comprendre » et qu'il ne serait pas réaliste de penser qu'un problème si ancien puisse être résolu en quelques années.

« Nous avons donc accepté de nous rencontrer encore en octobre », a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse au Parlement européen à Bruxelles, assurant malgré tout avoir de grandes attentes de cette réunion.

L'envoyé du dalaï-lama a par ailleurs émis l'espoir que le président français Nicolas Sarkozy, qui a annoncé qu'il se rendrait à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques le 8 août, profiterait de cette occasion pour encourager le président chinois à chercher une solution « mutuellement acceptable » au Tibet.

Après l'annonce de la participation du président français, « nous avons espéré que le président Sarkozy, qui s'est toujours inquiété de la situation au Tibet, utiliserait cette occasion pour parler au président Hu Jintao et l'encourager à s'occuper sérieusement de la question tibétaine et à chercher une solution mutuellement acceptable », a-t-il indiqué.

Alors que la décision de Nicolas Sarkozy d'assister à cette cérémonie a été critiquée par certains, il a assuré que les Tibétains étaient reconnaissants envers le président français pour ses efforts.

« Il a fait de son mieux pour promouvoir le dialogue » entre Chinois et Tibétains, a-t-il insisté.

Agence France-Presse

Dans la foulée de la décision de la Cour pénale internationale

Les Nations unies commencent à évacuer du personnel du Darfour

Khartoum — Les Nations unies ont commencé hier à évacuer du personnel non essentiel du Darfour alors que des islamistes manifestaient à Khartoum en soutien au président Omar el-Béchir accusé de graves crimes devant un tribunal international.

« Le processus de redéploiement est en cours », a déclaré un responsable de l'ONU sous couvert de l'anonymat, au lendemain de l'appel du procureur de la CPI, Luis Moreno-Ocampo, à lancer un mandat d'arrêt contre le président soudanais qu'il a accusé de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour, une province en guerre civile depuis 2003.

La force conjointe ONU-Union africaine au Darfour (MINUAD) a annoncé qu'elle transférerait en Ethiopie ou en Ouganda du personnel non essentiel malgré les assurances des autorités soudanaises de faire leur possible pour protéger soldats et travailleurs humanitaires.

Un premier contingent de 32 personnes a quitté Nyala, la capitale du Darfour du Sud, pour Entebbe en Ouganda, a indiqué Josephine Guerrero, porte-parole de la MINUAD. A Af-Facher, capitale du Darfour du Nord, 51 autres personnes n'ont pu être évacuées pour des « raisons techniques » et doivent partir aujourd'hui, selon cette porte-parole.

Des responsables soudanais et occidentaux ont prédit que la démarche de la CPI, considérée par beaucoup au Soudan comme une atteinte à la souveraineté nationale, pouvait provoquer des représailles contre les ambassades occidentales et les missions de paix de l'ONU au Darfour et dans le sud du pays.

Un redéploiement

L'ONU a cependant assuré que ses missions n'étaient pas remises en cause. « Nous nous sommes engagés à remplir nos obligations de maintien de la paix au Soudan ainsi que nos mandats et nos tâches. Nous voulons aussi faire remarquer que la sécurité du personnel de l'ONU, du personnel international et des ONG



REUTERS

Des partisans du président soudanais ont manifesté hier contre la Cour pénale internationale.

est primordiale », a déclaré Brian Kelly, porte-parole de l'ONU.

« Il ne s'agit pas d'une évacuation. Nous allons redéployer du personnel non essentiel de manière temporaire », avait assuré Josephine Guerrero avant les premiers départs.

Le Soudan a critiqué ces départs. « C'est très malencontreux. Ils y procèdent malgré nos assurances répétées de leur offrir une protection, de leur permettre de faire leur travail quotidien », a dit le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ali al-Sadiq.

La MINUAD a lié ces retraits à l'embuscade de mardi de la semaine dernière où huit soldats ont été tués et une vingtaine blessés par des miliciens.

En visite à Berlin, le chef de l'ONU Ban Ki-moon a appelé hier le gouvernement soudanais à pleinement coopérer avec les Nations unies et à protéger les quelque 16 000 travailleurs humanitaires internationaux au Soudan.

Des protestations

Par ailleurs, les protestations à l'appel du pouvoir dans la capitale soudanaise n'avaient mobilisé que quelques centaines de partisans du président Béchir en milieu de journée. Un groupe mené par un mouvement d'étudiants islamistes a marché de l'Université de Khartoum jusqu'aux bureaux du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'ambassade de Grande-Bretagne. Près de 400 membres de tribus membres du Congrès national, le parti gouvernemental, ont organisé une autre manifestation devant le palais présidentiel.

Plusieurs pays, dont la Chine, ont mis en garde hier contre les risques d'une dégradation de la situation au Darfour. Des capitales réputées proches du Soudan ont dénoncé les conséquences négatives d'une telle requête.

La Chine, investisseur majeur au Soudan et qui est régulière-

ment accusée de fournir des armes au régime de Khartoum, a fait part de son « inquiétude ».

En écho à la Chine, l'Iran a estimé que « toute pression des organisations internationales sur le gouvernement soudanais est inutile et ne fait que compliquer la situation au lieu de la régler ».

Moscou s'est aussi interrogée sur la pertinence de la demande de M. Moreno-Ocampo.

Se joignant aux critiques, l'Égypte, voisine du Soudan, a mis en garde la CPI, jugeant « dangereux de traiter de manière irresponsable la situation au Soudan, ce qui [pourrait] mener à une dégradation de la sécurité ».

Enfin, l'Afrique du Sud s'est dit sceptique. « Cette procédure prendra des mois, et même si elle aboutit, que se passera-t-il? », s'est demandé le ministre adjoint sud-africain aux Affaires étrangères, Aziz Pahad.

Agence France-Presse

L'OTAN se dit préoccupée par la situation dans la région

La Géorgie accroît ses effectifs et son budget militaires

Tbilissi — Le Parlement géorgien a approuvé hier une revalorisation de 26,8 % de son budget militaire et le recrutement de 5000 hommes dans le cadre du renforcement des effectifs de l'armée, dans un contexte de tensions croissantes avec la Russie.

La Géorgie, candidate à l'adhésion à l'OTAN, avait prévu de longue date de renforcer son armée. Ses effectifs devraient passer à 37 000 hommes, alors qu'ils avaient déjà été portés de 20 000 à 32 000 soldats l'année dernière.

Cette annonce intervient toutefois alors que le ton monte entre Tbilissi et la Russie autour des provinces sécessionnistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, soutenues par Moscou.

L'armée russe a déclaré la semaine dernière que des appareils avaient délibérément pénétré dans l'espace aérien géorgien pour dissuader Tbilissi de lancer une opération contre les séparatistes.

« Comme nous le constatons, la Russie est passée récemment des mots aux actes [...] ». Aussi sommes-nous obligés de répondre à ces défis et d'être prêts à parer à toute éventualité », a expliqué hier le vice-président de la Commission parlementaire de la défense et de la sécurité, Nika Rouroua.

Il a précisé que l'augmentation du budget de la dé-

fense avait été demandée par le président géorgien, Mikhaïl Saakachvili. Rouroua a affirmé que les fonds supplémentaires seraient consacrés à l'acquisition de missiles et à l'entraînement des soldats.

Hier, plusieurs centaines de soldats américains ont en outre participé à un exercice militaire avec l'armée géorgienne. Cette session était prévue avant que le ton ne se durcisse entre Tbilissi et Moscou et n'a pas de lien avec la montée des tensions, ont précisé des responsables.

L'annonce par la Russie de l'intrusion de plusieurs de ses avions dans l'espace aérien géorgien — une première depuis dix ans — a été jugée comme une agression par Tbilissi, qui a aussitôt rappelé son ambassadeur à Moscou.

Hier, l'OTAN s'est déclarée préoccupée et a estimé que ces survols remettaient en question le rôle de Moscou en tant que gardien de la paix dans la région et de médiateur entre les autorités géorgiennes et les séparatistes. Cette année, Moscou a noué des relations « semi-officielles » avec les sécessionnistes et a renforcé le contingent de maintien de la paix présent en Abkhazie depuis la fin des années 1990.

Reuters

Israël valide l'échange de prisonniers avec le Hezbollah

Plusieurs ministres ont manifesté leur opposition à cette décision

Jérusalem — Le gouvernement israélien a donné hier son feu vert définitif à l'échange de prisonniers prévu aujourd'hui avec le Hezbollah libanais, alors qu'il avait été autorisé par le parlement.

Plusieurs ministres avaient manifesté leur opposition à cet échange entre cinq prisonniers du Hezbollah et deux soldats israéliens, présumés morts des suites de leur enlèvement, en 2006. Selon des responsables, l'échange a été approuvé par le gouvernement à 22 voix contre trois. « Ce n'est un jour heureux pour aucun de nous, alors que nous libérons de tels meurtriers. Mais nous avons le devoir moral et spirituel de ramener nos soldats à la maison », a déclaré le président israélien Shimon Peres avant le vote.

Préparant l'échange qui se déroulera à la frontière israélo-libanaise, les autorités de l'Etat juif ont transféré lundi Maher Korani, Mohammad Srour, Hussein Souleiman et Khodr Zeidan de la prison où ils étaient détenus vers une autre, où se trouvait déjà le cinquième détenu, Samir Kantar.

Ce dernier, prisonnier libanais le plus en vue en Israël, purge une peine de 542 ans de prison pour le

meurtre en 1979 de deux hommes, dont un policier, et d'une fillette de quatre ans.

Il a été formellement gracié hier dans la soirée. Dans un communiqué, Peres dit avoir pris cette « décision difficile » pour garantir la libération d'Ehoud Goldwasser et Eldad Regev, dont la capture en 2006 lors d'un raid transfrontalier a déclenché une guerre de 34 jours entre l'Etat juif et le « Parti de Dieu ».

Le Hezbollah n'a rien dit sur la condition des deux soldats réservistes, que les autorités israéliennes supposent avoir été tués lors de leur enlèvement.

L'accord d'échange prévoit également qu'Israël restitue les corps de 200 Arabes tués alors qu'ils tentaient d'entrer en Israël, contre les dépouilles de militaires israéliens tués dans le Liban du Sud en 2006.

De l'avis d'Olmert, Kantar était la « dernière monnaie d'échange » contre l'aviateur israélien Ron Arad, disparu au Liban après s'être éjecté de son avion en 1986. Des détracteurs de l'échange ont notamment accusé le gouvernement d'abandonner tout espoir de retrouver Arad.

Reuters

Zimbabwe Les Églises rejettent la victoire de Mugabe

Harare — La communauté chrétienne du Zimbabwe rejette la réélection du président Robert Mugabe le 27 juin dernier en raison du contexte de violence et d'intimidations où elle est intervenue, et exprime son soutien aux efforts visant à former un gouvernement d'union nationale.

Dans un communiqué obtenu hier par Reuters, les chefs de toutes les Eglises de ce pays à majorité chrétienne soulignent que la campagne qui opposait Mugabe à Morgan Tsvangirai, chef du principal parti d'opposition, avait donné lieu à des violences sans précédent depuis l'indépendance du pays (1980).

Mugabe a remporté en candidat unique le second tour de la présidentielle, Tsvangirai s'étant retiré de la course en raison des violences visant ses sympathisants alors qu'il était arrivé en tête du premier tour le 29 mars. Selon le Mouvement pour un changement démocratique (MDC) de Tsvangirai, des miliciens favorables à Mugabe ont tué au moins 113 de ses partisans.

« Nous, Églises du Zimbabwe, sommes prêtes et résolues à nous associer à tous les efforts qui aboutiront à une autorité provisoire et, ultérieurement, à un gouvernement d'union nationale, afin de ramener la paix, la stabilité et la réconciliation dans la nation », dit le communiqué ecclésiastique.

Ses auteurs notent que « des personnes ont été soumises aux formes de violence les plus traumatisantes, qu'il s'agisse de tortures, de meurtres, d'enlèvements, de déplacements ou de traumatismes psychologiques ».

« En nous fondant sur ce qui a prévalu sur le terrain, nous parvenons à la conclusion que la volonté du peuple du Zimbabwe n'a pas eu l'occasion de s'exprimer authentiquement durant ces élections », écrivent-ils en ajoutant que des violences continuent.

Mugabe, au pouvoir depuis la fin de la tutelle britannique, a imputé les violences à l'opposition.

Reuters

EDITORIAL

Sous la burqa

La France laïque vit une grande première: le refus de la nationalité française à une musulmane vient d'être confirmé par le Conseil d'État sous prétexte de pratique religieuse contrevenant aux valeurs de la République! Là-bas, on ne badine pas avec la laïcité et l'égalité.

Vue d'ici, hors des pièges émotifs tendus par la simple proximité, l'affaire est tout à fait passionnante. Faïza A., une Marocaine de 32 ans mariée à un Français et maman de trois enfants nés en France, ne pourra obtenir la nationalité française convoitée car sa pratique religieuse contrevient aux valeurs essentielles de la société française et, plus particulièrement, au principe d'égalité entre les hommes et les femmes si cher à la République.

C'est le Conseil d'État, la plus haute instance administrative française, qui a émis cet arrêt inédit le 27 juin dernier. La décision fera jurisprudence: c'est la première fois qu'une mesure de la pratique religieuse — en l'occurrence, l'islam — est directement mise en cause dans l'incapacité d'une personne à s'intégrer à la société française. Faïza A. «a adopté, au nom d'une pratique radicale de sa religion, un comportement en société incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française, et notamment le principe d'égalité des sexes», statue l'arrêt.

Là-bas, cette affaire révélée par *Le Monde* fait grand bruit; les quotidiens sont attisés non seulement par le jugement, mais aussi par le compte rendu d'entretiens entre Faïza A. et la commissaire du gouvernement chargée d'émettre un avis juridique. La fonctionnaire y évoque l'appartenance reconnue du couple au mouvement salafiste, un courant de l'islam qui vante les mérites d'une lecture littérale du Coran. Elle relate la réclusion de madame et son état de soumission extrême à tous les hommes de son entourage; cette condition est à ce point ancrée chez Faïza qu'elle n'y voit aucun objet de contestation.

Un détail, qui n'en est pas un, accroche la France tout entière: la tenue vestimentaire de Faïza A., exigée par son mari. Lors des entretiens, elle s'est toujours présentée vêtue de la burqa, la longue robe lui recouvrant le corps ainsi que la tête, et «ne laissant voir les yeux que par une fente».

Le Conseil d'État ne pouvait évidemment pas refuser la nationalité au seul motif d'une pratique religieuse, la liberté de conscience prévalant dans la France laïque et libérale. Habile, il a toutefois décrit comme un «défaut d'assimilation» l'effet néfaste du degré de pratique musulmane sur une valeur primordiale pour la France, soit l'égalité entre les hommes et les femmes.

Du côté de l'Hexagone, on se félicite de la ténacité du tribunal, qui réaffirme avec fracas la prépondérance de certaines valeurs sur la pratique religieuse. Mais ce jugement soulève des questions délicates. Il révèle d'abord l'intrusion du droit dans les conflits de valeurs que pose l'islam à la société. Il dévoile aussi l'apparent paradoxe que pose pour Faïza A. cet arrêt final: l'État français a beau afficher clairement ses limites en matière d'intégration, en quoi cette décision libère-t-elle la femme de l'oppression dans laquelle elle évolue? Et puis, la laïcité affirmée dont la France se gargarise n'emprunte-t-elle pas parfois aux lourdeurs du dogme?

N'empêche. Même s'il paraît impensable ici et qu'il ne faut pas y voir un exemple à suivre, ce jugement revêt un je-ne-sais-quoi d'inspirant! Le Québec, qui se remet à peine d'une longue thérapie, a justement tenté de faire valoir aux commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor que l'égalité hommes-femmes ne pouvait être taillée en pièces par des pratiques religieuses d'apparence sectaire! Qu'au nom d'un multiculturalisme coloré par le multiculturalisme canadien, on ne devait pas s'aplatir comme des carpes!

Chez nous, les pratiques d'immigration et d'attribution de la citoyenneté, qui relèvent du fédéral, ne permettent pas d'envier le refus de la nationalité canadienne au motif que le requérant affiche une pratique religieuse contrevenant à l'égalité entre les hommes et les femmes. Séduisant dans l'absolu, le principe se heurte à une barrière que la France semble avoir traversée: celle de la distinction entre les sphères publique et privée.

«Qui a le droit de décider de la signification des actes expressifs d'une personne», s'interrogent d'ailleurs les auteurs du rapport Bouchard-Taylor dans le rapport publié en mai. «L'État ou la personne elle-même?»

La France, par son Conseil d'État, tonne sa réponse. Osant une audacieuse incursion en zone domestique, l'État affirme qu'il n'est pas prêt à sacrifier la liberté des femmes sur l'autel de l'orthodoxie religieuse. Ici, malgré l'envie, rien n'autorise d'aller ainsi lorgner sous la burqa.

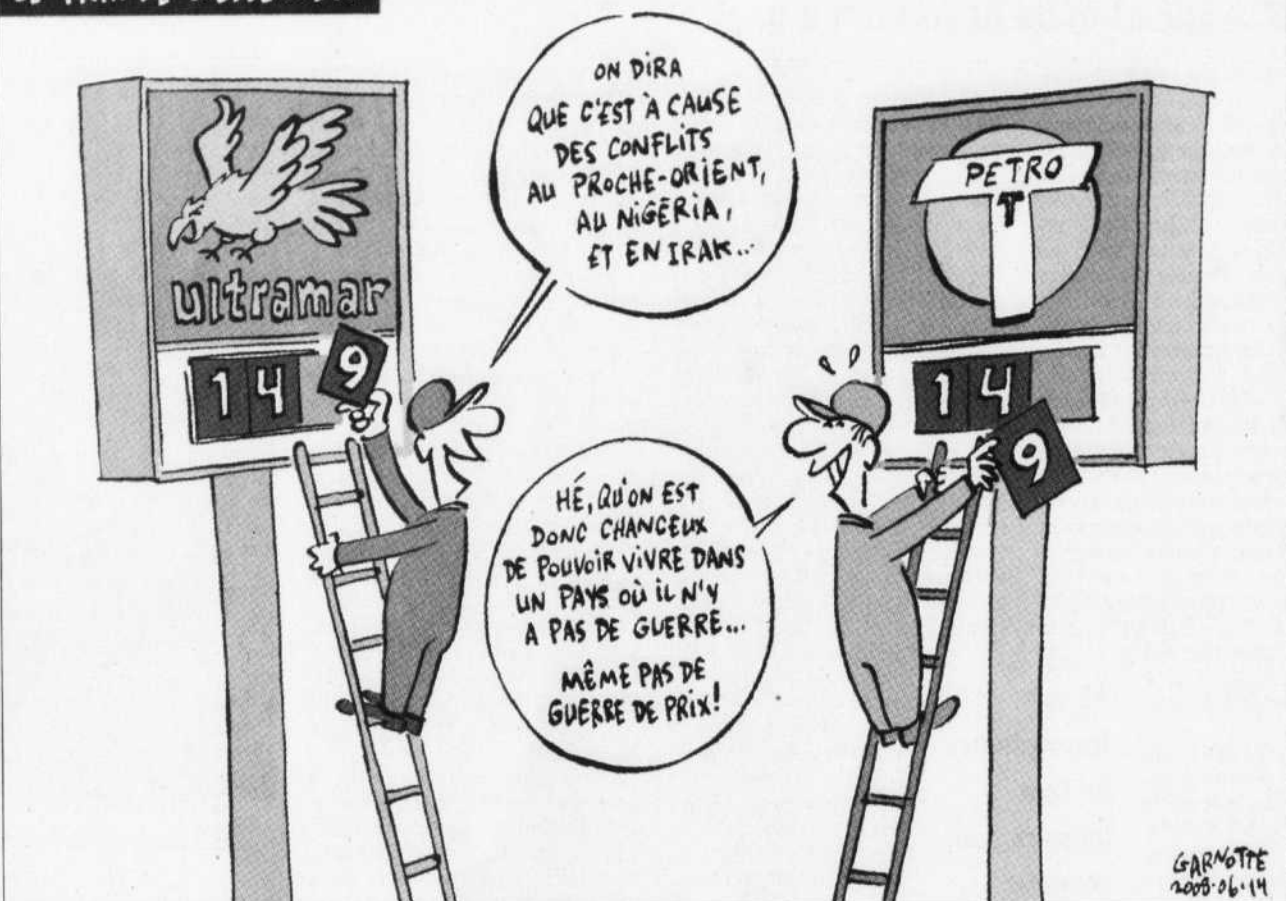
machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

LE PRIX DE L'ESSENCE...



REPRISE

L E T T R E S

Un futur ministre des Transports?

Nous nageons maintenant en plein délire. Après tant d'années d'immobilisme de la part du ministre Couillard, voilà que son successeur veut s'inspirer des techniques d'un constructeur automobile! Il aurait pourtant tout avantage à plutôt s'inspirer des systèmes de santé mixtes des démocraties européennes. Pourquoi cette peur d'aller voir ce qui se fait de bon à l'extérieur et de l'appliquer ici? Pendant ce temps, deux projets broyeurs de fonds publics suivent toujours leur cours (CHUM, 1,7 milliard, et carte à puce, 400 millions) sans que le nouveau ministre ne s'interroge sur leur utilité réelle.

M. Bolduc, nous avons bien plus besoin d'un sommet réunissant les principaux ministres de la Santé des pays industrialisés afin de comparer nos modèles que des conseils d'un manufacturier automobile, aussi illustre soit-il!

Daniel Castonguay
Contrecœur, le 13 juillet 2008

Le français tout écartillé de Charlebois

Robert Charlebois est bien «mal placé» pour déplorer la dégradation de la langue française en Europe et au Québec, où il fut l'un des «pionniers du français massacrée» dans ses chansons des années 1970, telles *Lindberg*, *CPR Blues*, *Québec Love*, *Long Flight*, *Broches de bécik*, etc., dont il n'écrivait même pas les paroles, rédigées alors par les Claude Pélouin, Réjean Ducharme, Mouffe, etc.

Sans minimiser son talent de musicien et d'interprète, le premier «rocker québécois» est complètement délirant dans son nouveau rôle de vierge offensée! Maintenant «insupportables» pour toi, Robert, «les phrases construites n'importe comment, les fautes de conjugaison, d'accord, de temps...» Ce qu'une simple lettre reçue en anglais, à l'âge de 65 ans, peut faire, pas vrai?

Pierre Samuel
Montréal, le 12 juillet 2008

Subventions aux musées... Et le moratoire?

En distribuant soudainement quelques millions en subventions à différents musées de la province qui, en effet, en avaient bien besoin, le ministre de la Culture, Christine St-Pierre, oublie pourtant l'essentiel, à savoir la levée du moratoire sur le développement de nouveaux musées en vigueur depuis près de dix ans au Québec. Bel exemple de stagnation. Les quelques dizaines de nouvelles institutions muséales reconnues en 2000, aux dernières nouvelles (et nous souhaitons ici faire erreur) ne sont toujours pas publiquement subventionnées et les nouveaux musées — comme le Musée populaire de la photographie, à Drummondville, ouvert depuis plus de deux ans, et il y en a d'autres — ne peuvent même pas s'orienter vers le ministère concerné, faute de politiques clairement définies en ce sens. Nous demandons pourtant peu, et pouvons faire beaucoup! Nous avons déjà clairement fait nos preuves en ce sens. Quand le comprendra-t-on?

On dit qu'un comité d'étude se penche sur la question, on dit aussi qu'il y a trop de musées au Québec et on dit également que les régions doivent développer leur autonomie administrative en matière de développement culturel. On dit beaucoup de choses mais on en fait bien peu, sinon saupoudrer à qui mieux mieux quelques miettes en argent sonnant pour satisfaire les appétits des plus boulimiques.

La multiplication des comités d'étude, des rapports annuels, des statistiques, des sondages, des enquêtes, des bilans, des groupes de suivi, bref d'un gigantesque fatras bureaucratique s'avère des plus énergivores et contre-productive qui soit et va à l'encontre du seul objectif qui devrait guider toute entreprise, celui de l'efficacité, doublé d'un solide ancrage dans la réalité. À force de s'engourdir dans la paperasse et de penser que la réalité se résout, on finira par y croire; croire par exemple que le développement des musées, notamment dans certaines régions autres que celles de Montréal et de Québec, se fait bel et bien, sans se rendre

compte que cette réalité, pour ainsi dire, ne respire et ne vit essentiellement que sur quelques bouts de papier, bien évidemment et fort malheureusement!

Jean Lauzon
Musée populaire de la photographie
Le 13 juillet 2008

Un projet légitime

L'idée de harnacher la Romaine a fait discrètement surface durant la campagne de 2007. L'idée de Jean Charest était-elle de ne pas attirer l'attention des écologistes? Toujours est-il que cette annonce n'avait pas soulevé trop d'attention, malgré les revendications de certains groupes écologistes.

Avec l'annonce d'un ambitieux plan de transport par la ministre Julie Boulay, on a aussi martelé la création d'un immense chantier, «aussi important que la Baie James». Alors, où vont-ils trouver les employés pour ce nouveau barrage?

On peut croire que l'idée d'une mobilité accrue de la main-d'œuvre et la reconnaissance des diplômes étrangers viennent pallier ce manque d'effectifs sur le plan de l'emploi. Un an plus tard, la situation n'est pas encore réglée; loin des projecteurs de la commission Bouchard-Taylor, les immigrants en sont souvent encore réduits à retourner aux études, voire simplement à changer de profession.

Même dans le domaine de la construction, le savoir-faire québécois est différent des diplômés d'ingénieurs obtenus dans d'autres pays, comme la France. Va-t-on continuer d'appliquer ces politiques d'obstruction? Quand les travaux commenceront, il sera peut-être difficile d'aller chercher des saisonniers, à moins de les attirer par des salaires élevés.

Le projet est donc sujet à différents obstacles: caution au sujet de l'impact environnemental, mobilité de la main-d'œuvre, reconnaissance des diplômés, coûts, architecture, conditions de vie des employés.

Cette démarche s'inscrit dans une continuité en soif de légitimité.

Olivier Nguyen
Le 13 juillet 2008

LIBRE OPINION

«Speed dating» historique

GASTON DESCHÊNES
Historien

La Société du 400^e a fait le point sur les quatre journées qui constituaient le cœur des célébrations de 2008 et qui comprenaient le tiers de ses «grands événements», soit *Bonne fête, Québec* (messe, salut à Champlain, parade, feux d'artifices, etc.), les spectacles *Québec plein la rue*, la *Grande Rencontre* familiale sur les Plaines et le spectacle *Rencontres* devant l'hôtel du Parlement. Satisfaction bien légitime et soulagement certain: les autres grands événements couleront comme un festival quatre-saisons avec le karaoké de Deschamps, le *Chemin qui marche* (spectacle sur le fleuve), Céline (avec accent, pour la circonstance), le Cirque du Soleil et le Beale des plaines d'Abraham.

Touché par les félicitations méritées qui viennent du public, le directeur général Daniel Gélinas a résumé son état d'esprit: «J'essaie de trouver quelque chose qui n'a pas marché mais j'ai de la misère, pour être franc avec vous.» La presse ne l'a pas aidé dans ses recherches; pourtant, si le bulletin est excellent sur le plan festif, il reste une matière avec laquelle la Société du 400^e éprouve des difficultés.

De toutes les activités de cette grande semaine, la seule qui promettait un contenu historique était *Rencontres*, les autres étant protocolaires ou festives. Les concepteurs ont eu le génie de mobiliser Champlain, magnifiquement personnifié par Yves Jacques, et les autres statues de la façade de l'hôtel du Parlement; ils ont habilement utilisé la fontaine de Tourny pour donner du mouvement à ce spectacle original. D'autres concepteurs avaient utilisé la façade comme fond de scène, mais on est allé plus loin cette fois-ci en sortant les bronzes de leurs niches pour en faire des acteurs, des danseurs et des acrobates.

Pour évaluer ce «spectacle commémoratif», il faut rappeler ce qui était prévu au programme: «C'est Samuel de Champlain [...] qui racontera ces 400 ans à travers plus de dix tableaux impressionnistes et musicaux. Les plus beaux textes de la poésie et de la chanson d'ici seront pour l'occasion interprétés par de grandes voix du Québec et de la francophonie.» Du Québec ou de la ville de Québec? La confusion est facile.

At-on vu la ville, ses auteurs-compositeurs et ses interprètes dans ces chansons? À part les *Ailes d'un ange* (qui mentionne le mot «Québec»), y en avait-il une seule? Faut-il comprendre que le sujet avait été brûlé le 31 décembre et la liste des candidats, épuisée? Yves Jacques a donné une franche explication dans *Le Soleil* du 6 juillet: «On fait les choix en fonction des artistes qu'on peut avoir. Or, après le fiasco du 31 décembre, il n'y a plus un artiste qui voulait participer à quoi que ce soit du 400^e. Personne ne voulait faire le spectacle. On fait avec.» Pour avoir seulement surmonté cet obstacle, les artisans du spectacle du 3 juillet méritent des félicitations.

Sur le plan artistique, chacun évaluera le spectacle selon ses goûts musicaux. Tant mieux si l'on reconnaît les «plus beaux textes de la poésie et de la chanson d'ici» dans ce que Charlebois, Dufresne et Pagliaro ont chanté ou dans les airs sud-américains d'Alys Roby. Que reste-t-il alors de nos meilleurs? Bozo, un *Tour de l'île* écourté de plusieurs milles, mais heureusement une finale signée Leclerc et un Vigneault bien vivant avec *Gens du pays*. Certes, sa chanson *Les Gens de mon pays* aurait résonné davantage, mais on imagine que Vigneault n'a pas eu à choisir. En descendant la rue Saint-Jean, Quartier latin, Jos Monferrand ou Les Québécoises auraient eu leur place dans un spectacle qui devait honorer la ville de Québec, tout comme le *Programme double*,

Tôt ou tard, *La Basse-Ville* ou *La Partie de hockey* d'un Sylvain Lelièvre totalement ignoré.

Le contenu historique du spectacle tenait essentiellement dans deux ou trois chansons (dont l'acadienne *Évangéline*), la présence de Champlain et l'introduction de tableaux qui ne pouvaient aller au-delà d'un «beau clin d'œil», comme Yves Jacques l'a dit.

Dans le tableau sur la femme, par exemple, il n'a pu que mentionner quelques noms et on a enchaîné avec le *Rock pour un gars de bicyclette*, un hymne douteux à la condition féminine. Dans une autre introduction, il était question des statues qui dialoguaient, mais leurs propos tenaient en quelques mots sans véritable pertinence avec l'interprète qui suivait. Les bronzes en auraient pourtant eu long à dire: Frontenac avec ses canons, Montcalm qui meurt au combat, Lévis qui gagne à Sainte-Foy, puis Papineau qui représente ses compatriotes, La Fontaine qui insiste pour parler français au Parlement, Mercier et Duplessis qui plaident l'autonomie, Lesage, maître chez lui, Lévesque, souverainiste, et Bourassa, «libre de ses choix». Ces «rencontres» n'ont pas eu lieu.

Au lieu de prendre acte du succès indéniable de ce spectacle en tant que tel, la Société du 400^e tient absolument à lui conférer un «caractère historique»: «On ne voulait pas d'un «show» de variétés», a déclaré le directeur général (*Le Soleil*, 7 juillet). Bien placé pour en juger, mais peut-être peu diplomate, Yves Jacques avait justement dit le contraire la veille: «[...] c'est de la variété, pas un spectacle historique».

Il sait la différence entre *Rencontres* et un spectacle à caractère historique comme *La Fabuleuse* qui raconte le Saguenay-Lac-Saint-Jean (un projet de ce type a été proposé sans succès à la Société du 400^e) et ce qui distingue *Rencontres* du *Moulin à images* de Robert Lepage, une prouesse artistique et technologique qui est entièrement consacrée à l'histoire de Québec, divi-

sée en périodes originales, évidemment très brève en matière de contenu, impressionniste, tel que promis.

Dans l'entrevue déjà citée, Yves Jacques dit avoir insisté pour porter les couleurs de la France et du Québec: «Ce n'est pas la naissance du Canada qu'on fête, mais la naissance de Québec, et par le fait même, du fait français en Amérique.» Dans le point de presse de dimanche (*Le Soleil*, 7 juillet), le directeur général du 400^e s'est aussi aventuré sur le même sujet en comparant 2008 et 1908: «En 2008, on sent que le fait francophone et la survivance de la langue française en Amérique du Nord ont été au centre des festivités» de la semaine; la presse l'a aussitôt «questionné sur ces propos» et il a dû se défendre «de faire de la politique»: «C'est un état de fait, ce n'est pas une opinion», a-t-il justifié. «À la Société, on n'a rien télégué, mais les choses se sont faites comme ça...»

Rien télégué? Les historiens verront bien si la Société du 400^e elle-même ne l'était pas. Entre-temps, si les choses «se sont faites comme cela» (soit pas exactement comme elles étaient prévues), c'est parce que des gens ont réagi, l'hiver dernier, et que leurs réactions correspondaient au sentiment d'une grande partie de la population.

On avait compris que la Société du 400^e servait de l'histoire avec parcimonie, laissant cette matière «dangereuse» aux soins des citoyens, des éditeurs, des sociétés savantes, des sociétés d'histoire et de généalogie, qui se sont débrouillés sans aide financière, mais avec un succès certain, comme en témoignent les ventes dans les librairies de Québec. «L'histoire semble avoir repris sa place dans le cadre du 400^e anniversaire de la ville de Québec», disait-on récemment (12 juillet) à Radio-Canada. C'est que les Québécois peuvent absorber davantage que des clips et des clin d'œil.

L'auteur écrit au nom du collectif Commémoration 1608-2008.

IDÉES

Parade militaire du 400^e anniversaire de Québec

Une illusion meurtrière

FRANCIS DUPUIS-DÉRI

Professeur de science politique à l'UQAM et auteur de *L'Éthique du vampire: de la guerre en Afghanistan et quelques horreurs du temps présent* (Lux, 2007).

La ville de Québec s'identifie fortement à la chose militaire, par son architecture et son urbanisme, ainsi que par ses activités «culturelles». Depuis le printemps, il y a eu un Rendez-vous naval dont les navires de guerre ont été présentés comme des «merveilles flottantes». Puis un Festival aérien dont les avions de guerre ont bruyamment survolé la ville. Quand des activistes se présentent à ces événements, armés d'une simple bannière pour dénoncer la guerre, les autorités leur demandent souvent de «circuler» et de «quitter les lieux».

À la mi-juin, la mairie de Québec a organisé une cérémonie en l'honneur des soldats québécois morts en Afghanistan. Alors en vacances dans le Vieux-Québec, je me suis mêlé aux curieux sur le trottoir, intrigué par la haie d'honneur de soldats devant l'hôtel de ville. J'ai crié quelques slogans contre la guerre, alors que le maire de Québec Régis Labeaume recevait des officiers supérieurs de l'armée à leur descente de limousines. Des militaires sont venus me dire de «circuler» et le maire lui-même s'est approché de moi pour me demander de quitter les lieux. Le lendemain, le maire me traitait de «minable» dans les journaux, ironisant sur le fait que je n'irai jamais à la guerre (et lui?). Il précisait toutefois qu'il n'était pas «pour la guerre», ce qu'il a répété le 1^{er} juillet, à bord du navire de guerre *Ville de Québec*, sur lequel il voguait de La Malbaie à Québec.

Célébrer l'armée ou la guerre?

Depuis des années, politiciens fédéraux, provinciaux et — maintenant — municipaux répètent qu'on peut appuyer «nos» troupes sans être pour la guerre. Est-ce si vrai? À l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec, le chat est sorti du sac. Devant des représentants du Royal 22^e Régiment, le maire Labeaume a déclaré (hué par des protestataires): «En Afghanistan, ils ont décidé de fermer les écoles, de muséifier les femmes, de détruire le patrimoine. [...] Je veux dire à tous les Québécois et les Québécoises, à tous nos concitoyens, soyez fiers de vos troupes.»

Le maire Labeaume n'est donc pas contre la guerre. Il se comporte plutôt comme un petit garçon, fétichiste de la chose militaire et qui court visiter les bateaux de guerre et serrer les mains de soldats. En se mettant en spectacle ainsi avec l'armée, le politicien se fait du capital politique, mais il fait aussi la promotion de la guerre, il la rend sympathique, attirante. À l'occasion, il avoue même explicitement être pour une guerre, celle que «nos» soldats mènent en Afghanistan. [...]

Manifestation antimilitariste

En plus des soldats rassemblés devant l'hôtel de ville, tôt le matin, des milliers de soldats ont défilé en fin de matinée dans les rues de Québec, certains fusil à l'épaule. Ils étaient précédés de figurants déguisés en soldats d'époque, de la Nouvelle-France à la guerre de Corée. Ce 400^e anniversaire offrait donc une nouvelle occasion pour des activités militaires, où les morts ne sont jamais représentés. Pas de figurants pour représenter les Amérindiens tués par les fusiliers du roi de France, ni les Canadiens tués par les soldats britanniques lors de la Conquête, ni les Patriotes républicains du Haut et du Bas-Canada massacrés par l'armée anglaise dans leur rébellion, ni bien sûr les Afghanes et les Afghans tués par les soldats canadiens.

Nous avons été environ 500 personnes à manifester pour dénoncer cette parade militaire, en réponse à l'appel de la coalition Guerre à la guerre

Les manifestants anti-guerre présents lors des célébrations du 400^e anniversaire de Québec étaient surveillés de près par les corps policiers de la ville.

(<http://www.guerrealaguerre.resist.ca>). Des sympathisants de l'armée criaient «Vive l'armée!» et «Allez les boys!». Avec les policiers, ils nous ont traité de «pouilleux», nous ont dit «trouve-toi une job!», nous ont bousculés, cognés dans le dos, griffés au visage.

Pour notre part, nous avons lancé des slogans rappelant que la guerre assassine, qu'elle terrorise, qu'il faut qu'elle cesse. Des milliers de tracts ont été distribués, expliquant brièvement notre analyse critique de la guerre. Bref, nous avons essayé de sensibiliser la population à cet enjeu qui n'a rien d'un jeu d'enfant. On nous a répondu que les soldats ne font que leur devoir, oubliant que les soldats sont aujourd'hui volontaires.

On nous a dit que c'est grâce aux soldats si nous avons le droit de manifester, oubliant les dizaines d'occasions où la troupe a été appelée pour mater des manifestations au Canada, des grèves au XIX^e siècle au soulèvement autochtone de la crise d'Okla, en passant par la Crise d'octobre de 1970. Et c'est à Québec même, il y a 90 ans, que l'armée mitraillait une manifestation contre la conscription, tuant quatre personnes et en blessant des dizaines d'autres.

De Québec à Kandahar

Il n'y a pas de solution miracle aux problèmes d'un pays comme l'Afghanistan, en guerre civile depuis 30 ans. Les Soviétiques, invités en 1979 par le gouvernement de Kaboul, prétendaient construire des écoles, creuser des puits, émanciper les femmes... Ils ont pitoyablement retiré leur 120 000 soldats en 1989, vaincus par les rebelles qu'on appelait alors les «combattants de la liberté».

se territoire, qui va des Grands Lacs au golfe du Mexique et des Appalaches aux Rocheuses, est français. En 1762, Louis XV le donne aux Espagnols. Ceux-ci l'offrent à Napoléon en 1800, en échange de la Toscane. Ne sachant qu'en faire, ce con décide simplement de le vendre (1803) aux États-Unis. Un chef d'État raisonnable ne lutte pas contre les moustiques.

Lesquels ne font pas peur aux colons, qui avancent toujours, sur les bords du Saint-Laurent. Mais la France est vaincue par les Anglais en 1759. Et Québec est en ruines.

Conflits et défaites

Est-ce la fin de l'extraordinaire aventure? Pas du tout; elle commence. L'Eglise catholique va faire respecter le nouveau pouvoir tandis que lui va autoriser la langue et la religion des Canadiens. Ce marché, hautement politique, fonctionnera jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Et particulièrement en 1775, quand les insurgés américains révoltés contre l'Angleterre envahissent la province en s'imaginant être reçus en libérateurs. Les habitants ne bougent pas, mais Québec est détruite une fois encore.

Puis au XIX^e siècle, la province est enfouie sous les anglophones. D'abord, les loyalistes refusant la nouvelle république américaine, qui montent du sud. Les immigrants irlandais, ensuite, par centaines de milliers. Québec et Montréal sont alors deux villes anglophones. Le peuple canadien français est maintenant un peuple exploité, dans les chantiers navals de Québec, les camps de bûcherons, les usines de Montréal. La misère pousse les Canadiens français aux États-Unis — près d'un million! Mais sur les bords du Saint-Laurent, la langue, l'identité résistent.

On croit encore que l'extraordinaire aventure va s'arrêter là? Non. Elle commence à nouveau en 1960. En dix ans, ce canton retardé devient l'une des nations les plus avancées du monde. Cette Révolution tranquille devrait nous faire baver, nous Français! Car tandis que notre Mai 68 n'est qu'une révolution imaginaire, médiatique, bavasseuse et prétentieuse, celle-ci est réelle! Bah, que les Québécois veuillent se libérer

Aujourd'hui, «nos» soldats y cassent du «taliban». Est-ce plus glorieux? L'Organisation des Nations unies (ONU) a rendu public, la veille même des fêtes du 400^e, un rapport indiquant que la situation humanitaire ne cesse de se dégrader. Les six premiers mois de 2008 ont été les plus meurtriers depuis 2001: plus de 700 victimes civiles, principalement dans le sud du pays où se battent «nos» soldats. Construire des écoles? Libérer les femmes? De qui se moquet-on?

On croit les antimilitaristes naïfs parce qu'ils n'ont pas de solution, sinon de retirer l'armée. Or les militaristes sont les vrais naïfs, qui croient qu'une guerre civile longue de 30 ans peut se régler en lançant sur le champ de bataille de nouveaux soldats venus d'Occident. Les militaristes se surprennent ensuite que «nos» soldats soient attaqués et qu'il y ait plus de 30 000 victimes afghanes de la guerre depuis 2001.

À écouter les militaristes, il ne faut surtout pas retirer «nos» troupes, sinon la situation va s'aggraver... Avec un tel argument, les Soviétiques seraient encore en Afghanistan, les États-Unis au Vietnam, les Français en Algérie... En Afghanistan, l'armée canadienne fait partie du problème, pas de la solution. L'armée canadienne n'est pas l'Armée du salut; c'est une machine à tuer. C'est son mandat, c'est pour cela qu'elle est formée, financée, équipée et déployée en Afghanistan. C'est ce qu'elle y fait. Il n'y a pas de quoi être fier ni de quoi célébrer. Il n'y a pas non plus de quoi l'inviter à nos fêtes populaires pour qu'elle y parade et s'y donne en spectacle, afin de s'attirer notre sympathie et notre admiration.

du colonialisme anglais indiffère les gauchos français. Va comprendre...

Saluer une nation

Reste la souveraineté, toujours à faire. Ah! Ils en ont vécu des baise-couillons! L'Acte constitutionnel de 1791 (division du Canada en deux, pour permettre aux loyalistes ultraminoritaires d'avoir leur province à eux). L'Acte d'union de 1840 (qui réunifie le Canada afin de rendre les francophones minoritaires à l'Assemblée législative — interdiction du français dans l'administration, tout de même!). Puis encore l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), ou comment le Québec est le ciment du nouveau Canada indépendant. Et enfin, la Constitution imposée par Trudeau, en 1981. Toujours pas ratifiée par le Québec.

Aujourd'hui, le problème de la souveraineté est entier, qui sépare les fédéralistes et les «séparatistes». Ce n'est pas à nous, pas à moi, d'en décider. Mais comme de ce côté-ci de l'eau je n'entends parler que de mort de l'État et de fin des nations, de cynisme, de l'économie comme idéal indépassable, eh bien, j'ai un grand plaisir à saluer ceux qui nous ont écrit, depuis 400 ans, sans jamais lâcher, une si extraordinaire histoire.

Un exemple

Un peuple qui se pense comme un peuple. Un peuple qui a vaincu toutes les si fameuses inéluctables logiques historiques. Un peuple de colonisés (blancs, oui, mais colonisés) qui s'opposent depuis deux siècles victorieusement à l'obligation de parler anglais, ce que nous sommes bien incapables de faire, nous, Français, qui ne sommes attaqués que depuis deux décennies; des pauvres qui ont servi de pétaite au pognon anglo-américain; des colonisés qui se libèrent sans violence... [...]

Oui, il est agréable de rendre hommage à cette ville et à ce peuple. À ce pays qui en est un à force de ne l'être pas. Il est aujourd'hui plus vivant que jamais. Quelle histoire! Quel exemple! Oui, merci Québec!

Ce texte est publié dans le numéro de juillet du mensuel paroisien Pôlicultures.



Québec au temps du scorbut

Tranches de vie des Québécois sous l'Ancien Régime, histoires cocasses ou troublantes, mémoires retrouvées d'une communauté agrippée à son Cap Diamant entre dangers, plaisirs quotidiens et cohabitation avec des Amérindiens envahis. En l'honneur du 400^e anniversaire de la capitale, *Le Devoir* publie cet été une série de chroniques compilées par l'archiviste historien Pierre-Georges Roy. Elles sont tirées de deux imposants volumes intitulés *La Ville de Québec sous le régime français* (1930, Publications du gouvernement du Québec).

Un charivari à Québec en 1683

Le Français «né malin» a dû créer le charivari, car on en retrace l'existence jusqu'au Moyen Âge, dans notre ancienne mère patrie. Au XI^e siècle, le charivari traversa la Manche avec les barons normands qui l'acclimatèrent en Angleterre en lui retenant son nom. Beaucoup plus tard, il accompagna les Français et les Anglais allant fonder des colonies en Amérique.

Cependant, dans les divers pays où le charivari a régné, sa forme la plus ordinaire et celle qui a pu constituer l'origine de la coutume, c'est «le tumulte» qui se fait pour se moquer des gens qui se marient en étant d'âge fort inégal, ou encore des veufs et des veuves qui convolent trop peu de temps après le décès de leur conjoint.

À toutes les époques, ces charivaris ont donné lieu à des scènes regrettables et déjà, au XVI^e siècle, le concile de Trente les avait interdits sous peine d'excommunication.

En quelle année le charivari fit-il son apparition en Nouvelle-France?

Tant que les «colonnes» furent peu peuplées, il ne put être question de narguer les personnes qui n'observaient pas un délai de viduité jugé suffisant, ou qui s'épousaient sans égard à la disparité de leur âge. Nécessité passe loi et coutume. Aussi bien, comment organiser une manifestation antipathique dans une ville ou un village d'une centaine d'habitants forcés de se retirer à bonne heure, et même de se barricader de crainte d'une visite des Iroquois? Les pionniers ne pouvaient donc pas «charivari». Il en fut autrement dès que les filles à la marier furent en nombre quelconque et que l'ennemi se tint éloigné.

Alors, la coutume renaquit et c'est à Québec que l'on paraît avoir donné le premier charivari «de conséquence».

Le 7 juin 1683, on inhumait à Québec François Vézier dit Laverdure. Il laissait une veuve âgée de 25 ans qui, exactement trois semaines plus tard, le 28 juin, épousait Claude Bourget, un bourgeois âgé de 30 ans.

Trois semaines de veuvage semblèrent courtes peut-être à la population québécoise? Toujours est-il qu'un grand tapage en résulta et que le sieur Bourget ne sut pas le calmer. Le déréglement régnait depuis une semaine lorsque l'autorité religieuse résolut de sévir avec rigueur. Relisons ce document, plus que deux fois centenaire, signé par M^{re} de Laval le 3 juillet 1683:

«Ayant été informé qu'en conséquence du mariage célébré dans cette ville de Québec depuis six jours, grand nombre de personnes de l'un et l'autre sexe se seraient assemblées toutes les nuits sous le nom de charivari et auraient dans leurs désordres et libertés scandaleuses, comme il arrive ordinairement, commis des actions très impies et qui vont à une entière dérision de nos mystères et des vérités de la religion chrétienne et des plus saintes cérémonies de l'Eglise, ce qui nous aurait obligé de recourir au bras séculier pour faire cesser ces sortes d'assemblées, lequel aurait employé son autorité pour les réprimer, nonobstant quoi nous avons appris que non seulement ils continuent, mais encore qu'ils vont augmentant de jour en jour, ce qui nous oblige par le devoir de notre charge de joindre l'autorité de l'Eglise à celle du bras séculier et de nous opposer de tout notre pouvoir à ces sortes d'impies et à de telles assemblées expressément défendues à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, et même par les ordonnances civiles, comme n'ayant rien de plus préjudiciable à la religion, aux bonnes mœurs, au bien public et au repos de toutes les familles. Nous, pour ces causes et pour apporter un remède convenable à un grand mal qui ne pourrait avoir que des suites et des conséquences très funestes, faisons très expressément inhibitions et défenses à tous les fidèles de l'un ou l'autre sexe de notre diocèse de se trouver à l'avenir à aucune des dites assemblées qualifiées du nom de charivari, aux pères et mères d'y envoyer ou permettre que leurs enfants y aillent, aux maîtres et maîtresses d'y envoyer leurs domestiques ou permettre volontairement qu'ils y aillent, le tout sur peine d'excommunication. Et afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, nous voulons que notre présente ordonnance soit lue et publiée au prône de l'Eglise paroissiale de Québec et autres lieux de notre diocèse et affichée à la porte des églises.»

■ Source: *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXXII (1926), article de E.-Z. Massicotte.

Lettre de France

Merci, Québec!

JACQUES BERTIN

Poète, chanteur et journaliste français

Il n'est pas souvent donné d'écrire un article pour remercier des amis proches. Je le fais aujourd'hui — avec quel plaisir! — pour saluer Québec. Québec, la ville, qui fête son quatrième centenaire. Québec le pays, qui en même temps fête sa survie de toujours. Merci Québec. Merci d'exister. Merci de nous donner des leçons d'âme.

Ici, en France, cet anniversaire fait peu de bruit — mais le Québec n'a jamais intéressé nos élites, culturelles ou politiques. Du 400^e anniversaire, on parle à peu près comme d'un «événement culturel», une espèce de festival parmi d'autres, sur la liste... Or il ne s'agit pas de ça du tout. Pas du tout.

Il s'agit d'une des aventures les plus extraordinaires de l'histoire. Le 3 juillet 1608, Champlain, avec 28 hommes, fonde Québec, un poste pour rencontrer les Indiens et commercer les fourrures. Dix-sept fondateurs mourront le premier hiver. L'endroit est désert: les Iroquois qui avaient accueilli Cartier en 1534 ont, énigme encore aujourd'hui sans solution, totalement disparu du Saint-Laurent.

Ne parlons pas du bulldozer de la colonisation: 50 ans après, il n'y aura que 747 habitants à Québec. Mais vous pouvez parler, oui, de la colonisation: le courage, la solitude, la misère...

Récit d'une aventure

Puis, en 1642, voici la suite, aussi rocambolesque: une aventure mystique, Montréal, fondée par une cinquantaine de candidats à la sainteté et au martyre. Pas des commerçants, non! Ni des militaires! Des excités de l'âme! Cernés quotidiennement par les Iroquois qui montent de 500 km au sud pour les étripier.

Après ça, les coureurs de bois et les curés fous découvrent le continent. La Nouvelle-Orléans, Detroit, Saint-Louis, Sault-Sainte-Marie, Baton Rouge, la toponymie de l'Amérique du Nord compte des milliers de noms français. Sous le nom de Louisiane, un immen-

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Bovlin, Vincent Cauchy (communisme), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Gagneau (caricature), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (corrections), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies), à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins, à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Tillet (adjoint au directeur de l'information), Serge Triffaut (éditorialiste), à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Émond (communisme à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéclé (Québec), Monique Bherer (Ottawa), LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Julie Chrétien (directrice adjointe), Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Melisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zuida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Michel Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

OBAMA

«Le front central dans la guerre contre le terrorisme n'est pas l'Irak, cela ne l'a jamais été»

SUITE DE LA PAGE 1

irakien et afghan, ses autres priorités seraient de mettre «toutes les armes et matières nucléaires» hors de portée «des terroristes et des États voyous», de parvenir à une «véritable sécurité énergétique» et de reconstruire des alliances internationales «pour relever les défis du XXI^e siècle».

Dans ce discours très attendu, le prétendant démocrate à la Maison-Blanche a cherché à justifier son opposition à la guerre en Irak et sa promesse d'achever le retrait des troupes américaines déployées sur place dans un délai de 16 mois après son accession à la présidence.

Tapant sur le président George W. Bush et son rival républicain John McCain à la présidentielle de novembre, M. Obama a estimé que le fait que les États-Unis focalisent sur l'Irak «n'est pas une stratégie saine pour assurer la sécurité de l'Amérique. En fait, comme cela aurait dû être clair pour le président Bush et le sénateur McCain, le front central dans la guerre contre le terrorisme n'est pas l'Irak, cela ne l'a jamais été.»

Sécurité et militarisation

Le problème, selon Barack Obama, c'est que MM. Bush et McCain font porter le fardeau de la politique étrangère des États-Unis sur l'armée américaine. La politique de sécurité de Washington doit aller bien au-delà de l'Irak et inclure des alliés dans le monde entier, plaide-t-il.

Mettant l'accent sur l'Afghanistan et le Pakistan, il a estimé que, si une nouvelle attaque était lancée contre les États-Unis, elle viendrait probablement de la même région que celle où furent préparés les attentats du 11 septembre 2001. «Le sénateur McCain a déclaré il y a quelques mois que l'Afghanistan n'est pas en difficulté à cause de notre engagement en Irak. Je suis en total désaccord avec cela. Nos soldats et nos alliés de l'OTAN ont un comportement héroïque en Afghanistan, mais je dis depuis des années que nous n'avons pas les ressources nécessaires pour finir le travail à cause de notre présence en Irak.»

Pour enfoncer le clou, M. Obama devait donner une série d'entretiens télévisés après son discours. Il doit se rendre en Irak et en Afghanistan avant la fin

Selon un sondage, Barack Obama bénéficie du soutien massif des électeurs noirs ainsi que du soutien d'une majorité de femmes et des électeurs âgés de moins de 55 ans

du mois au cours d'une tournée internationale qui le conduira également en Jordanie, en Israël, en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne.

Le sénateur de l'Illinois s'est déjà rendu une fois en Irak, mais jamais en Afghanistan. Il devrait également se rendre le 23 juillet prochain à Ramallah, en Cisjordanie, pour rencontrer le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

Il a tout faux, dit McCain

M. McCain a répondu au discours de son rival lors d'une réunion à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, affirmant qu'il savait «comment gagner les guerres» et que la stratégie de renforcement des troupes mise en œuvre par la Maison-Blanche en Irak devait également être appliquée en Afghanistan.

«Le sénateur Obama vous dira qu'on ne peut gagner en Afghanistan sans perdre en Irak. En fait, il a tout faux, a-t-il dit. C'est précisément le succès du renforcement des troupes en Irak [décidé par le président Bush l'an dernier] qui nous montre le chemin du succès en Afghanistan.»

Le sénateur de l'Arizona, qui accuse son adversaire de choisir la voie de la capitulation en Irak, prononcera demain un discours consacré à l'Afghanistan, où neuf soldats ont été tués et 14 blessés dimanche dans une attaque, le plus lourd bilan enregistré par l'armée américaine depuis trois ans dans le pays.

Sondage: Obama mène

Selon un sondage publié hier par l'université Quinnipiac, M. Obama est par ailleurs crédité de 50 % des intentions de vote contre 41 % pour son adversaire républicain John McCain. Le sénateur de l'Illinois bénéficie du soutien massif des électeurs noirs ainsi que du soutien d'une majorité de femmes et des électeurs âgés de moins de 55 ans, souligne ce sondage.

À l'inverse, le sénateur républicain de l'Arizona bénéficie d'un léger avantage dans l'électorat masculin et frôle la majorité chez les Blancs. Il est également soutenu par une majorité d'électeurs âgés de plus de 55 ans.

Barack Obama a un avantage de 11 points (50 % contre 39 %) sur son adversaire républicain dans les États où l'écart était infime (moins de 5 %) en 2004 entre George W. Bush et John Kerry. Dans les États qui avaient voté républicain avec un écart de plus de 5 % en 2004, M. Obama est crédité de 44 % des intentions de vote contre 47 % pour M. McCain.

Les électeurs indépendants, qui ne se reconnaissent ni dans le Parti démocrate ni dans le Parti républicain, se partagent à égalité (44 %) entre les deux candidats.

La situation économique est le principal sujet de préoccupation pour 53 % des électeurs, avant la guerre en Irak (16 %) et les questions de couverture médicale (11 %).

Une majorité de démocrates (56 %) affirme que M. Obama devrait choisir son ex-rivale Hillary Clinton comme candidate à la vice-présidence, mais cette hypothèse est rejetée par une majorité (50 %) des électeurs indépendants et par 49 % des électeurs toutes tendances confondues.

Un autre sondage publié samedi dernier par le magazine *Newsweek* accordait seulement trois points d'avance à M. Obama (44 % contre 41 %).

Associated Press
Avec l'Agence France-Presse

KHADR

SUITE DE LA PAGE 1

le lendemain, lorsqu'il parle en vain des mauvais traitements qu'il a subis à des agents dont les visages ont été obscurcis dans le document diffusé.

A un moment donné, il enlève sa chemise orange de prisonnier pour montrer les blessures qu'on lui a infligées au thorax. Il se plaint aussi de ne pouvoir bouger son bras gauche.

«Il me semble que tes blessures guérissent bien. Je ne suis pas médecin mais j'ai l'impression que tu a reçu de bons soins», lui dit un agent du SCRS.

«J'ai perdu un œil, j'ai perdu mes pieds, tout», pour-suit Khadr.

«Non, tu as tes yeux, tes pieds sont toujours au bout de tes jambes», répond le fonctionnaire canadien, qui lui demande ensuite d'arrêter d'utiliser «cette stratégie».

Des images prises les jours suivants montrent un Omar Khadr découragé mais plus calme, plus assuré, qui demande à être rapatrié au Canada, ce à quoi l'agent du SCRS répond: «Il n'y a rien que je puisse faire à ce sujet.»

Selon Nathan Whitting, Omar Khadr a aussi parlé à ses interrogateurs «de la bataille du 27 juillet 2002 et de la décision prise par son père de le laisser en Afghanistan, reconnaissant [ainsi] la responsabilité de sa famille dans son exploitation comme enfant soldat».

«Il souligne cette évidence, à savoir qu'un enfant de 15 ans n'a pas d'autre choix que d'obéir à son père, mais l'agent s'en fiche», a affirmé l'avocat.

Le père d'Omar Khadr, un activiste présumé proche d'Oussama ben Laden et parfois décrit comme le «financier» d'al-Qaïda, est mort au Pakistan en octobre 2003 lors d'un affrontement avec l'armée de ce pays.

«Pendant près de six ans, le gouvernement a refusé d'écouter les appels d'Omar, même s'il a été décrit par les fonctionnaires canadiens, et même par des hauts res-

ponsables militaires américains à Guantánamo, comme un bon garçon, récupérable, qui n'est pas un extrémiste», a déploré hier Nathan Whitting.

«Il est incompréhensible que le premier ministre Harper continue de tolérer ce genre de traitement d'un citoyen canadien», a ajouté l'avocat.

Les accusations portées contre lui «reposent seulement sur des éléments obtenus sous l'effet de la torture, a-t-il poursuivi. Il est temps que cette parodie prenne fin et que Khadr soit rapatrié afin d'être jugé en vertu des lois canadiennes».

Pour l'autre avocat canadien d'Omar Khadr, Dennis Edney, la diffusion des vidéos vise à «montrer que le public canadien a été trompé par le gouvernement Harper, qui a répété qu'Omar Khadr avait été bien traité alors qu'il savait que ce n'était pas vrai».

«Nous espérons que le public canadien reconnaitra, en dehors de toute considération sur sa culpabilité ou son innocence [...], que ce gamin a suffisamment souffert et qu'il doit être rapatrié, car il n'est pas un terroriste.»

D'après des documents confidentiels que les avocats d'Omar Khadr ont pu obtenir en même temps que les vidéos, le jeune homme a été soumis pendant trois semaines, avant d'être interrogé l'année suivante par des fonctionnaires canadiens, à un traitement bizarrement appelé «programme des grands voyageurs», consistant à priver un détenu de sommeil en le changeant fréquemment de cellule. Les fonctionnaires avaient à l'époque été mis au courant de ces pratiques qui contreviennent à plusieurs dispositions du droit international et du droit américain.

Rapatriement réclamé

Après la diffusion des images de Guantánamo, Anne Howland, la porte-parole du ministre des Affaires étrangères, David Emerson, a répété hier que le gouvernement conservateur est d'avis que Khadr

«se trouve dans un processus judiciaire qui doit être mené à terme».

Tous les partis d'opposition à la Chambre des communes à Ottawa réclament son rapatriement.

«Rien, strictement rien, ne justifie le traitement que le Canada réserve à Omar Khadr, un de ses citoyens. Que des accusations pèsent sur lui, c'est une chose; qu'on ne respecte aucun de ses droits, de l'habeas corpus au droit d'être représenté par un avocat, c'en est une autre, a déclaré hier Johanne Deschamps, porte-parole adjointe du Bloc québécois en matière de politique étrangère. En refusant de rapatrier ce ressortissant canadien, le Canada se rend coupable d'une violation aussi flagrante qu'aberrante des droits de la personne et de la Convention des Nations unies sur les droits des enfants, dont il a pourtant été l'un des architectes. C'est révoltant, rien de moins.»

Le critique libéral en matière de politique étrangère, Bob Rae, a estimé hier que Khadr était un «enfant soldat» qui doit être rapatrié au Canada pour y être traité et réhabilité.

La mère d'Omar Khadr a exprimé un sentiment d'impuissance, hier, en voyant son «petit gars» l'appeler en pleurant dans l'enregistrement d'un interrogatoire qu'il subissait à Guantánamo. C'était la première fois en plus de six ans qu'elle voyait le visage de son fils.

Dans une entrevue accordée à La Presse canadienne, Maha Elsamnah a confié être consciente que beaucoup de Canadiens les tiendront pour responsables, elle et son défunt mari, de ce qui arrive à son fils. Mais elle affirme qu'«Omar n'est jamais allé en Afghanistan pour se battre». «Nous ne sommes jamais allés là pour nous battre, a-t-elle déclaré. Nous y sommes allés pour aider.»

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

MÉDICAMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

Déjà, à sa création en 2006 à l'initiative de l'ex-président de la France, Jacques Chirac, et de celui du Brésil, Luis Inacio da Silva, UNITAID avait subi des pressions des organismes Médecins sans frontières et Knowledge Ecology International pour que soit mise sur pied une communauté de brevets permettant la fabrication de médicaments génériques destinés aux pays pauvres. Mais ce n'est finalement qu'au début du mois de juillet que l'organisation a décidé d'appuyer et de financer la création d'une telle agence, qui se consacrera d'abord aux licences des médicaments antirétroviraux brevetés qui se sont montrés efficaces pour lutter contre le sida. Bien souvent, comme c'est le cas pour les enfants atteints du VIH, seul un cocktail de plusieurs médicaments s'avère efficace. «UNITAID veut créer la possibilité de réunir toutes les combinaisons de médicaments [du cocktail] et permettre que ce produit se trouve à bas prix et au même niveau de qualité», a expliqué M. Gold.

Un défi de taille

Le défi n'en est pas moins ambitieux. Il s'agit littéralement de convaincre les compagnies pharmaceutiques ou autres détenteurs de brevets de «céder» leurs brevets sous licence à des fabricants de médicaments génériques dans certains pays émergents qui, eux, destineront ces traitements aux malades dans les pays en voie de développement.

«Les compagnies pharmaceutiques font partie de la solution. Elles sont à même de montrer que leur système de brevets peut également répondre aux besoins des plus démunis de la planète», a soutenu M. Gold.

Le débat sur les brevets et les médicaments génériques ne date pas d'hier. Afin de protéger la vente de leurs nouveaux médicaments qui coûtent très cher à produire, les détenteurs de brevets, soit principalement les compagnies pharmaceutiques et les universités, ont plaidé pour protéger la propriété intellectuelle touchant les inventions de produits



THONY BELLAIRE AGENCE FRANCE-PRESSE
Distribution de médicaments anti-VIH dans une clinique de Port-au-Prince en mars dernier.

pharmaceutiques durant 20 ans. Les médicaments contre le sida qui ont été inventés avant 1995, moment de l'entrée en vigueur de l'accord à l'OMC sur les ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), ne sont pas soumis à l'obligation d'être brevetés, ce qui rend possible leur fabrication par des compagnies de médicaments génériques. Tous les nouveaux médicaments inventés entre 1995 et 2005 ont, par contre, dû recevoir des brevets. «Et depuis 2005, les pays en voie de développement sont obligés d'octroyer des brevets sur les médicaments, sauf les pays les plus démunis [least developed countries], qui ont jusqu'en 2016 pour le faire», a indiqué Richard Gold.

Il déplore donc que, depuis trois ans, des pays émergents comme la Chine ou le Brésil ne puissent plus fabriquer à moindres coûts des médicaments génériques, en particulier la nouvelle génération de médicaments anti-VIH, car ils sont désormais protégés par des brevets. «On propose [aux détenteurs de

brevets] de retourner à la situation qui prévalait avant 2005, mais en suggérant de le faire grâce à des licences qui réglementeraient l'exploitation du brevet», explique M. Gold.

Convaincre Goliath

Richard Gold est conscient que, malgré toute la bonne volonté de UNITAID, la participation des compagnies pharmaceutiques à un tel projet n'est «pas garantie». «Il y a un risque qu'elles n'acceptent pas», reconnaît-il. Il se dit toutefois confiant que quelques joueurs embarqueront volontiers dans le projet, ce qui suffira à persuader les autres de leur emboîter le pas.

Selon lui, l'idée est de les rassurer en leur promettant un encadrement serré des brevets. «On ne leur enlève pas leurs brevets. On leur demande simplement de donner [à UNITAID] des licences d'exploitation de certains brevets, soumises à des règles strictes. Les compagnies garderaient le contrôle de la situation», précise-t-il. «Les compagnies génériques n'auraient pas le droit, par exemple, de vendre des médicaments génériques dans les pays industrialisés, les principaux marchés des compagnies. [...] De toute façon, les compagnies comprennent qu'elles ne vont pas gagner de l'argent au Mali ou au Burkina Faso. Elles veulent plutôt contrôler leurs marchés les plus importants, soit l'Europe et les États-Unis, qui représentent au moins 90 % du marché.»

L'autre argument clé consiste à faire valoir que les compagnies pharmaceutiques, si souvent accusées du manque d'accès aux médicaments dans les pays en voie de développement, pourront redorer leur image auprès de l'opinion publique.

En outre, les compagnies percevraient également des royalties, des redevances toutefois plus faibles que dans le cas d'un brevet vendu au plein prix. «Ce n'est pas énorme, mais ça démontre qu'on respecte leur brevet. Au fond, elles perdent peu et gagnent beaucoup», a conclu M. Gold.

Le Devoir

SOLITUDES

SUITE DE LA PAGE 1

fait carrière uniquement en anglais, Maxime Martin a lancé cette saison du rapprochement. Qualifié par la critique anglophone de «concept le plus intrigant» de la programmation du festival, mais aussi «d'explosion absolue» pendant 75 minutes, le spectacle va être présenté en rappel un autre soir, demain.

«Le pari était risqué, mais nous sommes contents d'être arrivés là, résume Mike Ward. L'idée de ce spectacle était de faire un show en anglais, mais à la québécoise. Le défaut des spectacles d'humour canadiens-anglais, c'est qu'ils sont très punchés mais ne possèdent pas de montée comique comme au théâtre. Après 45 minutes, tu as envie de rentrer chez toi. Avec nos antécédents culturels, on pensait donc pouvoir faire mieux. On croit avoir réussi.»

Avec des blagues sur le manque d'humour de *Royal Canadian Air Farce*, une émission pseudo-comique pour public vieillissant présentée sur les ondes de la CBC, le récit d'un voyage au pays des champignons hallucinogènes, la montée de lait d'un «fumeux de pot», une plongée dans l'intimité de deux mâles ou encore la détresse d'un jeune Québécois qui envisage avec terreur la tenue d'un autre référendum sur l'indépendance, le programme était plus que chargé. Mais il aura été aussi très efficace.

«C'est totalement nouveau pour nous [de voir des francophones faire de l'humour parlé en anglais] et j'espère que ça annonce un changement de rapport entre les deux solitudes, lance le chroniqueur culturel du quotidien *The Gazette*, Bill Brownstein. On doit se rendre à l'évidence: finalement, nous avons beaucoup de sujets de raillerie en commun et il est dommage de ne pas en rire ensemble.»

Rire avec l'autre

Maxime Martin acquiesce. «On se rend compte que

les tensions entre francophones et anglophones sont stimulées surtout par la recherche de sensationnalisme dans les médias, lance-t-il. Dans la vie de tous les jours, ces tensions, on ne les ressent plus vraiment aujourd'hui. Pis, les gens de ma génération sont nombreux à penser qu'il faudrait désormais passer à autre chose, arrêter de construire des problèmes pour parler de solutions. Et c'est sans doute pour toutes ces raisons que nous avons décidé volontairement de ne pas mettre l'accent sur notre condition de francophone en Amérique du Nord dans le spectacle.»

L'idée allait d'ailleurs de soi, estime Derek Séguin, qui, s'il porte sur ses épaules les quelques minutes politiques traitant du référendum, préfère aborder *French Comedy Bastards* comme un spectacle en anglais qui fonctionne «parce qu'il est drôle», dit-il. Et rien d'autre. «Les humoristes noirs rigolent des Noirs; les Indiens rigolent des Indiens; les Chinois, des Chinois. C'est prévisible, poursuit le comique. Nous ne voulions pas tomber là-dedans et jouer les Québécois qui rigolent des Québécois devant des anglophones. Parce que ce n'est pas surprenant et que le rire repose justement sur la surprise.»

Ce qui les intéresse par contre, lui et ses acolytes, c'est de s'attaquer, avec ce spectacle de plus d'une heure, à d'autres préjugés qui persisteraient dans le ROC (Rest of Canada) envers les humoristes québécois. «Nous sommes perçus souvent comme des voleurs de blagues, des jongleurs ou des mimes qui mettent en scène des personnages absurdes. Les Anglo nous imaginent sur des unicycles ou dans des costumes de clown. Ils ont encore une image très ancienne de l'humour au Québec.»

Forcément, en se frottant à la médiocratie Ward, Martin et Séguin, les perceptions devraient radicalement changer et les dents quelque peu grincer aussi. «Avec nos origines, nous sommes capables d'aborder des

sujets auxquels un humoriste unilingue anglais n'oserait pas forcément toucher», dit Mike Ward, qui évoque à la volée, en guise d'exemples, des histoires de champignons magiques et quelques affronts au puritanisme, qui se porte toujours assez bien merci de l'autre côté de la rivière des Outaouais. «Nous avons d'ailleurs deux "jokes" sur la religion, un sujet difficile pour les Anglo, que seuls des francophones peuvent faire sur scène, je crois. Et on ne se gêne pas.»

Sans mission politique ou diplomatique, insiste Maxime Martin, l'aventure, imaginée dans un bar du Nouveau-Brunswick il y a quelques mois après quelques bières, risque toutefois de se poursuivre dans les prochaines semaines, ailleurs au pays et au-delà des trois soirs initialement prévus. «On a appris que des acheteurs de spectacles vont être présents demain soir en ville pour assister au spectacle, indique Mike Ward. C'est une bonne nouvelle. Quand on a monté French Comedy Bastards, on voulait simplement voir si notre humour fonctionnait dans une autre langue, mais aussi avoir du plaisir ensemble. Nous n'avions pas envisagé de faire une tournée avec ça dans le reste du Canada.»

La perspective est d'ailleurs excitante, on s'en doute, pour le nouveau trio. En grande partie pour l'ouverture ainsi offerte sur un vaste marché de consommateurs du rire et un peu pour le message qu'une telle balade au pays de l'humour anglophone pourrait bien envoyer à la face du Canada. «Ce serait une belle preuve que les deux solitudes peuvent se parler, dit Derek Séguin. Après deux référendums où le NON l'a emporté, l'heure est peut-être venue d'arrêter de nier l'existence de l'autre. Et par l'humour, c'est sans doute la façon la plus simple de commencer.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390